

20/05/2010

secrétariat international permanent  
*droits de l'homme et gouvernements locaux*  
nantes, pays de la loire. france

## 4<sup>e</sup> Forum mondial des droits de l'Homme

Nantes (France) / 28 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2010



*Face à la crise, les droits de l'Homme ?*

**PROGRAMME PROVISOIRE**

Le Forum mondial des droits de l'Homme qui, depuis sa création en 2004 à l'initiative de l'UNESCO, se tient tous les deux ans à Nantes est devenu un rendez-vous incontournable pour chacun de nous. En 2008, la 3<sup>e</sup> édition avait été marquée par le 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Le 4<sup>e</sup> Forum s'inscrit, quant à lui, dans le contexte de la crise mondiale. Une crise qui menace les droits de l'Homme, mais une crise qui replace la valeur de l'Homme – dont le travail n'est pas une marchandise - au cœur des préoccupations. Plus que jamais, un tel Forum est nécessaire pour réfléchir ensemble à la place des droits de l'Homme, en France, comme en Europe et dans le monde. La mode est de dénoncer la « pensée unique » des droits de l'homme mais, face aux menaces du repli identitaire et du relativisme culturel, comment nier que seuls les droits de l'Homme sont en mesure de permettre un vivre ensemble à l'échelon local comme à l'échelle mondiale. Pour répondre à ces attentes, le Forum se doit de rester fidèle à quatre impératifs.

Le premier impératif est celui de la participation de tous les acteurs des droits de l'Homme, sur un pied d'égalité. L'originalité du Forum de Nantes, depuis l'origine, est d'offrir un lieu de débats, à des partenaires qui ne se rencontrent pas assez souvent. En réunissant les représentants des grandes organisations internationales et experts indépendants, les militants de la société civile, les défenseurs des droits de l'Homme à travers le monde, illustres ou anonymes, trop souvent menacés dans leur liberté et leur vie, ainsi que les diplomates et les responsables politiques, à travers les collectivités territoriales et leurs réseaux internationaux, le Forum permet une réflexion collective, libre et pluraliste, solidaire et responsable. Il y a de nombreux colloques universitaires, des séminaires pour spécialistes mais, au Forum mondial de Nantes, les experts ne sont pas là pour imposer leurs thèses mais pour faciliter le dialogue collectif et être à l'écoute du monde.

Le deuxième impératif est de garder le cap de l'universalité. Il ne s'agit pas seulement d'un débat franco-français, ni même d'une interrogation sur les droits fondamentaux en Europe, mais d'une rencontre entre tous les continents, malgré les difficultés pratiques à organiser un tel événement international, dans un contexte de crise. Le choix des grands thèmes fédérateurs de cette année marque assez cette préoccupation universelle à travers la question du droit à l'alimentation ou la mise en cause du droit au travail, mais aussi avec le thème de la liberté d'expression et d'opinion et celui de la diversité, confrontée aux revendications identitaires, dans un monde multiculturel, qu'il s'agisse du débat récent sur « l'identité nationale » ou sur le communautarisme religieux.

C'est assez dire que l'universalité est inséparable de l'indivisibilité. Le Forum n'aurait pas de sens s'il privilégiait une catégorie de droits au détriment des autres. L'urgence d'une pleine justiciabilité des droits économiques, sociaux et culturels, ne rend pas moins nécessaire la lutte contre la peine de mort, le racisme et la xénophobie, ou le combat contre l'homophobie, à travers le monde, dont Robert Badinter sera l'éloquent porte-parole. En ouvrant des débats sur les grands thèmes de l'actualité, le Forum n'est pas seulement un reflet de l'agenda international, il se veut un instrument de vigilance et de sensibilisation. Le secrétariat permanent dont le Forum s'est doté, à l'initiative des collectivités locales, contribue à ce travail dans la durée, en réseau avec l'ensemble des cités et des gouvernements locaux, dans le cadre de CGLU (Cités et gouvernements locaux unis), en développant une charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité.

Le dernier impératif me semble, en effet, être celui de l'effectivité et de la continuité. Effectivité, en veillant au respect des engagements pris, à commencer par ceux de la France qui tarde à adopter une loi de transposition du Statut de Rome sur la Cour pénale internationale ou à ratifier le Protocole facultatif au Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels, sans parler de la Convention sur les droits des travailleurs migrants qui reste boudée par tous les États européens. Nos leçons en matière de droits de l'Homme seraient mieux entendues si nous étions nous-mêmes exemplaires dans ce domaine. Les autorités indépendantes, dans le cadre international ou national contribuent à cette effectivité, en multipliant les rapports d'enquête et les études d'impact, à côté de recours non-contentieux. Mais c'est sans doute une meilleure connaissance de leurs droits et de leurs responsabilités par tous les citoyens

du monde qui est le meilleur gage de l'effectivité des droits de l'Homme. C'est l'enjeu de nos travaux, à l'occasion de ce 4<sup>e</sup> Forum mondial de Nantes, en espérant que les fruits passeront les promesses des fleurs.

**Emmanuel DECAUX**

Professeur de droit international à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Vice-président de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme

Membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies

Président du Secrétariat international permanent, organisateur du Forum mondial des droits de l'Homme de Nantes

---

Edito Jean-Marc Ayrault (à venir)

---

Edito Jacques Auxiette (à venir).

---

**J**uin 2009 : Téhéran est envahie par les partisans de Mir-Hossein Moussavi, scandalisés par les résultats annoncés des élections présidentielles. Au milieu des gaz lacrymogènes et des milices pasdaran, étendue sur le sol, Neda Soltan, cette jeune femme agonisante que l'on tentera en vain de ranimer, devient instantanément le symbole de la rébellion de la jeunesse iranienne contre un pouvoir illégitime et meurtrier. En Iran, pays recourant vraisemblablement le plus à la condamnation à mort après la Chine avec, selon Amnesty International, près de 400 exécutions en 2009, les droits humains s'assimilent chaque jour un peu plus à une utopie.

Le Conseil général de Loire-Atlantique est, en France, la collectivité territoriale concernée au premier chef par la question de l'accès aux droits. À tous les droits. Responsable de l'action sociale et de l'insertion, le département intervient également dans toute une série de domaines qui touchent de près les thématiques de la dignité des personnes, de la liberté et de la solidarité : protection maternelle et infantile, logement, soutien et accompagnement des personnes porteuses de handicap et des personnes âgées, suivi des allocataires du RSA, collèges et droit à l'éducation...

Pour une collectivité comme le Conseil général de Loire-Atlantique, l'accès aux droits – parfois aux droits les plus élémentaires – fait partie des missions remplies quotidiennement. Élargir la réflexion à d'autres pays, à d'autres contextes sociaux constitue un prolongement logique de notre action ; participer activement à la réflexion sur les droits humains est le préalable à l'élaboration de politiques publiques départementales ambitieuses et réellement protectrices de personnes.

C'est donc avec un très vif intérêt que nous suivons les travaux du Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*, créé voici trois ans. C'est également avec un enthousiasme fort et renouvelé que nous accueillons en Loire-Atlantique les participant(e)s aux débats de ce 4<sup>e</sup> Forum.

Comme lors des éditions passées, nous avons décidé d'axer notre participation sur les droits des femmes et de leurs enfants. En organisant une table ronde sur ce sujet, nous orienterons la réflexion en particulier sur la situation des familles monoparentales en France, des mères-célibataires marocaines et

sur celle des veuves afghanes. Parce que les droits des femmes sont toujours aujourd'hui l'objet d'attaques insupportables, il est de notre devoir d'alerter sur les conséquences dévastatrices de pratiques délétères et rétrogrades. En tant que collectivité responsable de la protection de l'enfance, nous sommes particulièrement sensibles aux conséquences de telles pratiques sur les enfants de ces femmes, victimes de ségrégation, d'abandon voire pire...

En 2010, comme lors des précédentes éditions, le Conseil général de Loire-Atlantique sera partie prenante de ces débats qui engagent l'espèce humaine dans son ensemble. Parce que le respect des droits de l'Homme, en France, en Iran ou ailleurs, ne peut plus être une utopie.

**Patrick MARECHAL**

Président du Conseil général de Loire-Atlantique

**Lundi 28 juin :**

---

**Rencontres Lascaux *De la terre à l'aliment ; des valeurs aux règles* (1<sup>ère</sup> partie)**

Organisateur : Programme de recherche européen Lascaux (Droit – Aliment – Terre), Nantes (France)

**9 h 30 – 12 heures, salle 300 :**

- **Ouverture officielle** en présence de Jean-Marc AYRAULT, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole (sous réserves) – Introduction par François COLLART-DUTILLEUL, directeur du Programme Lascaux, professeur de droit à l'Université de Nantes, membre de l'Institut universitaire de France.

**De la terre à l'aliment : État des lieux des questions, des problèmes, des attentes**

Discussion-débat avec de grands témoins issus d'institutions ou d'ONG internationales.

En novembre et décembre 2009, ont échoué trois importantes négociations internationales : celle de l'OMC à Genève sur l'agriculture, celle de Copenhague sur le réchauffement climatique et celle de la FAO à Rome sur la sécurité alimentaire. Ces échecs manifestent la difficulté de s'accorder sur les objectifs à atteindre, sur les politiques à mener, sur les obstacles à surmonter et sur les valeurs qu'il est impératif de promouvoir face à la multiplication des crises.

**Intervenant(e)s**

- Présidence : **Emmanuel DECAUX**, président du Secrétariat international permanent *droits de l'Homme et gouvernements locaux* (Nantes), professeur de droit international à l'Université de Paris 2 Panthéon-Assas, membre du comité consultatif du conseil des droits de l'Homme des Nations unies.

La discussion-débat sera notamment menée avec :

- **Rafael GONZALEZ BALLAR**, membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature de l'ONU (UICN), membre du Conseil supérieur de l'Université du Costa Rica.
- **Jose Antonio BENGOA CABELLO**, vice-président du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (Chili)
- **Jean-Pierre DOUSSIN**, vice-président de Max Havelaar France.
- **David Ngarimaden HOUDEINGAR**, président du Conseil constitutionnel du Tchad, ancien ministre de l'agriculture (Tchad).
- **Claire MALWE**, ancienne chercheuse auprès de la Cour interaméricaine des droits de l'Homme, Maître de conférences à l'Université de Rennes 1 (France).
- **Klaus PAS**, cinéaste, directeur-producteur de *Turbulence Films* (Suisse).
- **Rajagopal PV**, Président de Ekta Parishad (Inde).
- **Flavio VALENTE**, secrétaire général de FIAN International (FoodFirst Information and Action Network).

*14 heures – 16 h 30, salle 300 :*

**Table ronde – De la terre à l’aliment : qu’en est-il des droits à la terre et à l’alimentation ?**

Discussion-débat avec des chercheurs en sciences sociales issus de différents continents.

En dépit de tous les engagements internationaux, de toutes les conventions internationales, de tous les textes reconnaissant et établissant des droits de l’Homme économiques et sociaux, parmi lesquels le droit pour chaque paysan d’accéder à une terre productive et le droit pour tous d’accéder à une alimentation saine et suffisante, beaucoup de paysans des pays du sud demeurent sans terre et le nombre de personnes souffrant de famine ou de malnutrition n’a cessé d’augmenter. Cela est-il révélateur d’une crise du droit international ? Cela nécessite-t-il de penser et établir un nouveau droit ?

**Intervenant(e)s**

- Présidence : **Laurence BOY**, professeur de droit économique à l’Université de Nice Sophia-Antipolis (France).

La discussion-débat sera notamment menée avec :

- **Roch Gnahoui DAVID**, professeur à l’Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) et à l’Université d’Abomey-Calavi (Bénin).
- **Kitéri GARCIA**, maître de conférences à l’Université de Limoges (France).
- **Otto HOSPES**, professeur associé à l’Université de Wageningen (Pays-Bas).
- **Michel JACQUOT**, avocat, ancien directeur du Fonds européen d’orientation et de gestion agricole / FEOGA (France).
- **Erping LI**, professeur à l’Université de Shantou, Guangdong (Chine).
- **Miguel Angel MARTIN LOPEZ**, professeur associé à l’Université de Séville, chef de la Coopération internationale de la diputacion de Cordoue (Espagne).
- **Ghislain OTIS**, professeur à l’Université d’Ottawa, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones (Canada).
- **Geneviève PARENT**, professeur à l’Université Laval (Québec – Canada).
- **Moussa SAMB**, professeur à l’Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal).

---

*Salle 120 de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30 (séance privée)*

**Assemblée générale constitutive de l’Alliance internationale des Anneaux de la Mémoire.**

Sous la présidence de Nicéphore Dieudonné SOGLO, maire de Cotonou, ancien président de la République du Bénin.

---

**Réunion des pôles thématiques de l’Alliance mondiale des villes contre la pauvreté (Programme des nations unies pour le développement) - sous réserves**

---

## Événements « Nouvelle génération ».

- **Journée Droits de l'enfant.** Organisateur : Maison de citoyens du monde (MCM), Nantes.

La Maison des citoyens du monde de Nantes, avec ses associations membres et de nombreux partenaires, coordonne cette journée en direction des enfants sur le thème des *Droits de l'enfant*. Elle se déroulera en deux temps :

- La matinée avec des ateliers pour découvrir et approfondir la connaissance des droits de l'enfant ici et dans le monde (conte, table ronde d'enfants, projection- débat...);
- L'après-midi avec le spectacle de la Compagnie Ô, *L'empreinte d'ailleurs*, pièce musicale qui réunit 150 enfants sur scène en mêlant à la fois théâtre, chant et musique afin de raconter les droits de l'enfant d'une manière onirique et poétique.

Cette journée a pour objectif :

- de valoriser les initiatives de sensibilisation aux droits des enfants prises sur le territoire national et, plus particulièrement, sur le territoire de Nantes et de la région des Pays de la Loire ;
- de donner une place au jeune public dans un événement mondial qui se déroule à Nantes ;
- mais aussi de mieux faire connaître la situation et la vie des enfants dans le monde afin de faire progresser la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) dans une perspective de solidarité internationale et locale, et ainsi contribuer à l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes.

### Espace Exposition

Afin de valoriser les initiatives de sensibilisation aux droits des enfants et de donner une place au jeune public, un espace d'exposition sur les droits de l'enfant restera en place tout le long du Forum mondial des droits de l'Homme. Ainsi, chaque visiteur pourra découvrir les initiatives locales et les projets portés par les citoyens de demain. Cet espace exposition sera composé de productions d'enfants, d'expositions d'associations travaillant sur les droits de l'enfant (FRANCAS, UNICEF, Action contre la Faim ...).

*Associations organisatrices : Coordination Maison des Citoyens du Monde, Accord, ACPE - association contre la prostitution des enfants, Aide et action, Amnesty International Loire Océan, le Défenseur des enfants, DEI – France, Enfance et partage, FAL, Fédération international des mouvements d'école moderne, Juniors Associations, Les 3 ailes et comité de loisirs de la SNCF, Les Francas, PATIV, Service jeunesse de la Ville de Nantes, Tribu du Monde, UNICEF 44*

➤ ***Les jeunes au cœur du Forum mondial des droits de l'homme.***  
Organisation : association *Casa Africa Nantes*.

L'association *Casa Africa Nantes* a la volonté d'apporter un autre regard sur le continent africain, elle désire notamment offrir aux jeunes la possibilité de s'enrichir de cet autre regard et de la richesse éducative qu'il induit pour mieux envisager leur avenir.

*Casa Africa Nantes* souhaite interroger la place des jeunes dans la société et l'état du droit des enfants dans le monde en proposant un espace de réflexion et de dialogue.

***Salle 450 (sous réserves), de 15 heures à 18 heures.***

Projection, suivie d'un débat, du film *Les enfants perdus de N'Bour* en partenariat avec *Alliance Ciné* dans le cadre du Festival international du film des droits de l'Homme.

*A M'Bour, un port situé au sud de Dakar, au Sénégal, des bandes d'enfants miséreux mendient aident au déchargement du poisson, récurent les coques des pirogues et parfois partent en mer avec les pêcheurs. Ce sont les talibés. Âgés de 5 à 14 ans, ils ont été confiés par leurs parents à des maîtres, des marabouts, chargés de la totalité de leur éducation scolaire et religieuse. En fait, ils consacrent la majeure partie de leur temps à la mendicité. Pire, quelques maîtres les utilisent pour récupérer de l'argent et les battent quand les sommes récoltées sont insuffisantes.* France, 2006 (46 mn), documentaire tous publics.

Intervenants :

- Ibrahima GAYE, Consul honoraire du Sénégal à Belo Horizonte (Brésil), fondateur et directeur du centre culturel *Casa Africa Brésil*.
- Ridha TLILI, historien, spécialiste des mouvements sociaux, du syndicalisme et de la pensée politique, vice-président du Forum euro-méditerranée des cultures et consultant à l'UNESCO, directeur de l'UER *Mémoires et Identités* à l'Institut national du Patrimoine (Tunisie).
- Mbaye FALL, citoyen de Rufisque travaillant auprès des jeunes des rues.

Avant la cérémonie d'ouverture : déambulation aux sons africains de l'entrée de la cité des congrès jusqu'à l'auditorium.

***Auditorium 2000 à 18 h 30***

Lors de la cérémonie d'ouverture (voir ci-après), une chorale de jeunes nantais issus de différents quartiers interprètera la chanson composée pour l'occasion *Listen to the children* sous la direction de Jackson REED (Afrique du sud).

Après la cérémonie : démonstration de danse hip hop avec deux groupes ligériens : *SSD* et *Ambitious Crew*.

## Cérémonie d'ouverture

En présence de **Florence AUBENAS**, journaliste – écrivain, présidente de l'Observatoire international des prisons (France).

- Accueil des invités par les échassiers du Togo sur le parvis de la grande halle.
- Auditorium 2000 : Chorale d'enfants nantais sous la direction de **Jackson REED** (Afrique du sud) : *Listen to the children*. Organisation : *Casa Africa*, Nantes.
- Prises de parole :

*Dans l'ordre :*

- **Jean-Marc AYRAULT**, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole (France) ;
  - **Robert BADINTER**, sénateur, ancien ministre de la Justice – garde des Sceaux, ancien président du Conseil constitutionnel (France) ;
  - **Jean-Paul DELEVOYE**, Médiateur de la République française ;
  - **Shirin EBADI**, avocat et défenseur des droits de l'Homme, Prix Nobel de la Paix 2003 (Iran) ;
  - **Morten KJAERUM**, directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
  - **Marcia V. J. KRAN**, directrice de la Division de la Recherche et du Droit au développement / OHCHR, représentant le Haut-commissaire aux droits de l'Homme, Nations unies, ;
  - **Pierre SANÉ**, sous-directeur général de l'UNESCO pour les sciences humaines et sociales.
- Projection de *Last supper for Malthus (Le dernier souper de Malthus)* de **Klaus PAS**, en présence du réalisateur.

**Mardi 29 juin :**

---

**Rencontres Lascaux *De la terre à l'aliment ; des valeurs aux règles* (2<sup>e</sup> partie)**

Organisation : Programme de recherche européen Lascaux (Droit – Aliment – Terre).

Salle 300 de 9 h 30 – 12 heures

**Table ronde - *Développement agricole et réduction de la pauvreté.***

Organisation : Programme Lascaux, Maison des citoyens du monde, avec le CCFD, Jan Ouest 2012. A partir d'expériences *Humani-Terre* vécues en Inde, en Palestine, en Colombie et au Mali

**Intervenant(e)s**

- Présidence : **Gérard FARJAT**, professeur émérite de droit économique à l'Université de Nice Sophia-Antipolis (France).

Les expériences seront présentées par :

- **Ousmane DIALLO**, agriculteur, membre de l'Association des Organisations Professionnelles de Producteurs (AOPP) (Mali)
- **Fathy Hassan Ali KHDIRAT**, coordinateur de la "Jordan Valley Solidarity Campaign" (Palestine)
- **Aída QUILCUE**, représentante du peuple indigène Nasa (Colombie)
- **RAJAGOPAL PV**, président de Ekta Parishad (Inde)

Des représentants d'ONG et des chercheurs en sciences sociales réagiront à ces expériences :

- **Cheikh Oumar BA**, sociologue, directeur exécutif, IPAR/Sénégal
- **Vincent BONNECASE**, historien, Centre d'études d'Afrique Noire de Bordeaux (France)
- **Jérôme BOUQUET-ELKAÏM**, avocat en droit de l'environnement et droits de l'Homme (France)
- **Ghislain BREGEOT**, directeur de l'Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement / IFAID Aquitaine (France)
- **Jean Denis CROLA**, responsable du plaidoyer Justice économique d'OXFAM-France
- **Martine FRANÇOIS**, Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)
- **Bréhima KAMENA**, maître assistant à l'Université de Bamako, directeur du Groupe de recherches appliquées Antenne Lascaux / GRAAL (Mali)
- **Ambroise MAZAL**, chargé de mission sur la souveraineté alimentaire au CCFD / Terre solidaire
- **Mathieu PERDRIault**, chargé de développement et des projets de l'association *Améliorer la Gouvernance de la Terre, de l'eau et des ressources naturelles* (AGTER)
- **Issa SIBIDE**, assistant à l'Université de Bamako, membre du Groupe de recherches appliquées Antenne Lascaux / GRAAL (Mali).
- **Fatamba SISSOKO**, assistant à l'Université de Bamako, membre du Groupe de recherches appliquées Antenne Lascaux / GRAAL (Mali)

- **Françoise Bibiane YODA**, responsable du département Etudes, Communications, Plaidoyer du réseau *Femmes en Action* (Burkina Faso).

**Salle 300** de 14 heures – 16 h 30

**Grand forum citoyen : débat ONG / chercheurs - *De la terre à l'aliment, des valeurs aux règles. Quelles solutions ?***

Ce forum de synthèse, concluant les Rencontres Lascaux, sera animé par **Olivier RABAEY**, Docteur en droit, représentant du programme Lascaux auprès des ONG.

La discussion-débat avec l'ensemble des participants et du public sera introduite par :

- **Antoine BOUHEY**, chargé du plaidoyer sur la souveraineté alimentaire de *Peuples solidaires / Action Aid*.
  - **Laurent DELCOURT**, sociologue, chercheur au Centre tricontinental de Louvain / CETRI (Belgique).
  - **Christophe GOLAY**, ancien assistant du Rapporteur des Nations unies pour le droit à l'alimentation, chargé de recherche au sein de l'Académie de droit international humanitaire et des droits humains à Genève (Suisse).
-

## **Identités, minorités : vivre et agir ensemble dans la diversité**

Tables rondes : 9 h 30 – 12 heures

---

### *Salle 450*

#### **Coalition internationale des villes contre le racisme. Villes et crise mondiale : comment protéger les droits de l'Homme ?**

Organisateur : UNESCO / SHS.

*(The International Coalition of Cities against Racism. Cities and Global Crisis : how to protect Human Rights ? Organisateur : UNESCO.)*

The International Coalition of Cities against Racism is an initiative launched by UNESCO in March 2004 to establish a network of cities interested in sharing experiences in order to improve their policies to fight racism, discrimination and xenophobia. UNESCO is organizing a roundtable that will bring together representatives from the regional Coalitions. The proposed roundtable for 2010 will be an opportunity for discussing regional challenges that cities have to address when dealing with racism and discrimination in times of economic/financial difficulties and their effects on social cohesion, xenophobia, exclusion as well as how to exchange experiences on concrete municipal action carried out within the framework of the implementation of the regional Action Plans adapted to the effects of the crisis on discrimination and racism.

**Moderator: Pierre SANE**, Assistant Director-General for Social and Human Sciences, UNESCO, Paris.

**Modérateur : Pierre SANÉ**, sous-directeur général de l'UNESCO pour les sciences humaines et sociales.

#### **Intervenants / Speakers :**

- **Jean-Pierre ELONG MBASSI**, secrétaire général de la fédération CGLU – Afrique (Cités et gouvernements locaux unis).
- representative of the Canadian Coalition of Municipalities against Racism and Discrimination
- **Rosa BADA**, City of Barcelona, representative of the European Coalition of Cities against Racism
- **Jean Paul MAKENGO**, City of Toulouse, Vice President and representative of the European Coalition of Cities against Racism
- representative of the Coalition of Latin American and Caribbean Cities against Racism, Discrimination and Xenophobia

### *Salle 300*

**Rencontres Lascaux « De la terre à l'aliment, des valeurs aux règles »** (2<sup>e</sup> partie / voir page....).

## Salle 200

### **Peuples, citoyenneté, égalité, identité : peut-on construire le respect mutuel des droits dans la différence et la diversité ?**

Organisation : Ordre des avocats - Barreau de Nantes.

A l'heure de la mondialisation du politique, de l'économie et de la communication, quels droits à la diversité culturelle, à son expression, à la coexistence et au maintien de cultures diverses au sein des États et face aux cultures dominantes ?

Quelle cohabitation dans ces cadres entre cultures, peuples, minorités ? La notion d'égalité entre les Hommes peut-elle trouver sa réalisation dans ces situations ?

Pour des populations non autochtones, migrantes ou implantées sur le territoire d'États où elles sont minoritaires, une intégration dans une communauté citoyenne respectueuse des diversités est-elle possible ?

#### **Modérateur :**

- **Philippe JOYEUX**, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Nantes

#### **Intervenant(e)s**

- **Yann CHOUCQ**, avocat au Barreau de Nantes : *Les normes juridiques existantes dans le Droit International et Européen, leur intégration leur effectivité ;*
- **Aureli ARGEMI I ROCA**, président du CIEMEN : *L'appréhension de la diversité des peuples et des cultures dans l'ordre institutionnel des différents états démocratiques européens ;*
- **Daniel TURP**, professeur de droit constitutionnel et international à l'Université de Montréal, vice-président du Parti québécois, Québec (Canada) : *Peuplements de colonisation et peuplements antérieurs autochtones.*
- **Rebiya KADEER**, Présidente du Congrès Mondial Ouïghour : *La revendication du droit à l'identité du peuple ouïghour.*

Peuples et nations trans-étatiques : comment vivre leur communauté de peuple et de culture ?

- **Selahattin DEMIRTAŞ**, avocat, président du BDP (Parti kurde de la Démocratie et de la Paix - Turquie) : *Le peuple kurde écartelé entre quatre États.*
- **Belkacem LOUNES**, président du Congrès mondial amazigh, conseiller régional Rhône-Alpes (France) – sous réserves : *La parcellisation du peuple amazigh.*

## Salle 150 – A

### **Assurer l'accès aux services publics pour les Roms en Europe : une mise en œuvre concrète des droits de l'Homme par une « gouvernance conjointe » ?**

Organisation : Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

La « gouvernance conjointe » est un concept relatif à la question de l'articulation des politiques, locales, nationales et européennes.

Cette table ronde a pour objectif de :

- Présenter des exemples de mise en œuvre de politiques relatives aux Roms, locales et européennes;

- illustrer en quoi ces exemples peuvent être considérés comme constitutifs du modèle de « gouvernance conjointe » en matière de droits de l'Homme ;
- fournir un bilan des travaux et études de l'Agence des droits fondamentaux sur les bonnes pratiques relatives au droit au logement et au droit de circuler librement.
- Thèmes traités : logement et services urbains dans un contexte d'accès normal aux services publics et de libre circulation des personnes.

#### **Intervenant(e)s :**

- **Dominique RAIMBOURG**, conseiller communautaire de Nantes Métropole, responsable du dossier Roms au sein de l'Association des maires des grandes villes de France, député de la Loire-Atlantique à l'Assemblée nationale, France ;
- **Martin SIMACEK**, directeur de l'Agence pour l'inclusion sociale des Roms -République tchèque ;
- **C.M. de VOS**, maire de Nieuwegein, Pays Bas ;
- **Michael FARREL**, conseiller municipal, Dublin, Irlande
- Trois représentants de la communauté rom.

#### **Modérateur :**

- **Eva SOBOTKA**, responsable des réseaux de villes, service des relations extérieures et de la communication (FRA). Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne ;

#### **Salle 150 – B (sous mezzanine)**

**Accès à la citoyenneté et renforcement des frontières en Europe : vers une meilleure intégration des migrants ou bien, à l'inverse, vers une discrimination accrue à leur égard ?** Organisation : Programme de recherche régional *Dynamiques citoyennes en Europe (DCIE)* ; Centre culturel franco-britannique (CCFB) ; Maison de l'Europe à Nantes ; CRINI (Centre de recherche sur les identités et l'interculturalité) de l'Université de Nantes.



Les organisateurs proposent de poursuivre la réflexion, déjà entamée lors du Forum 2008, sur les politiques d'immigration intra et extra-européenne, et menées actuellement dans les différents pays. De nouvelles articulations entre « identités et citoyennetés » soulèvent de plus en plus de questions : quelle place réserve-t-on à l'autre dans une société en pleine transformation et, surtout, face à la crise ? Les flux migratoires à l'intérieur de l'espace européen ou en provenance d'autres parties du monde brisent-ils vraiment les barrières nationales ? Qu'en est-il de la politique

embryonnaire d'intégration en Europe ? Ou bien, au contraire, assiste-t-on à une aggravation des cas de discrimination contre l'immigré ?

La réflexion portera également sur la question de la représentation à travers les médias de ces nouvelles pratiques politiques de contrôle de la naturalisation et sur leur perception auprès du grand public.

**Intervenant(e)s :**

- **Artur BORZEDA**, politologue et spécialiste des relations internationales d'Europe centrale, responsable du secteur Europe centrale au Centre de documentation internationale de la Documentation française (Secrétariat général du Gouvernement) (Pologne) ;
- **Javier DE LUCAS**, professeur de philosophie du droit et de philosophie politique à l'Université de Valencia, directeur du Collège d'Espagne à Paris, président exécutif de la Commission espagnole pour les réfugiés (Espagne) ;
- **Eva ERSBØLL**, juriste, spécialiste des questions de citoyenneté et nationalité dans l'espace européen, chercheur à l'Institut danois des droits de l'Homme (Danemark);
- **Mhoraig GREEN**, responsable au sein de la convention des collectivités territoriales en Écosse (COSLA – *Convention of Scottish Local Authorities – Migration Partnership*) des questions concernant l'immigration.

**Modérateur :**

- **Thierry GUIDET**, journaliste, directeur et fondateur de la revue *Place Publique*.

**Salle 120**

**Enfants pauvres et familles monoparentales : quand l'exercice de la responsabilité familiale est empêché**

Organisateur : Conseil général de Loire-Atlantique (France)

L'Égalité, en dignité et en droits, de tous les êtres humains est un principe intangible de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Pour autant, ce principe se trouve confronté à la diversité humaine, tant en terme d'histoire des peuples, de géographie qu'en termes de conséquences de choix philosophiques, religieux, orientations sexuelles... Ce principe d'Égalité est particulièrement bafoué pour les femmes et les enfants dans des situations de familles monoparentales ou de mères célibataires. La table ronde proposée par le Conseil général de Loire-Atlantique a pour thème la situation des femmes seules et de leurs enfants dans le monde : femmes « mères-célibataires », femmes « chefs de famille monoparentale » ou femmes « veuves »... Quel est leur réalité, en France, au Maroc ou en Afghanistan ?

**Modératrice :**

- **Marie-Lise SEMBLAT**, présidente du réseau ASTER International, administratrice de l'association *Genre en action* (France).

**Intervenantes :**

- **Aïcha ECH-CHENNA**, fondatrice de l'association *Solidarité féminine* récompensée en 2009 par le Prix Opus pour son engagement social (Maroc) ;
- **Nadia CHAFCHAOUNI**, directrice de l'Association *Tazzanine d'Agadir* (aide aux enfants abandonnés d'Agadir) et **Hanan ADARAB**, secrétaire générale (Maroc) ;
- **Shoukria HAIDAR**, présidente de *Negar – Soutien aux femmes d'Afghanistan* (Afghanistan) ;
- Une intervenante sur la situation et réalités des familles monoparentales en France.

## Salle GH

### **Penser et construire la citoyenneté dans les pays à forte dimension ethnique.**

Organisation : Fédération des Clubs UNESCO – Région Bretagne, Comité international Joseph Ki Zerbo, Coordination de la Diaspora africaine de Bretagne.

Traiter la question de la construction de la citoyenneté dans les pays à forte dimension ethnique est primordiale si l'on veut que certaines tragédies de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ne se répètent pas. Les initiatives prises par les États, les sociétés civiles, les collectivités locales et les organismes des Nations unies pour prendre en compte cette question et pour « agir et vivre ensemble dans la diversité » passent par quelques actions évidentes et indispensables : faire dialoguer les différentes expressions culturelles, favoriser la rencontre et les échanges entre différentes traditions de pensée et différentes pratiques du « vivre ensemble ». Fortement inscrite dans cette vision du monde et convaincue de la nécessaire coexistence interculturelle des Hommes et des sociétés, la Fédération française des clubs UNESCO (FFCU) a souhaité réunir ici des élus, des chercheurs, des enseignants et des militants associatifs pour débattre de cette complexe et très actuelle question. Avec l'ambition de faire émerger de nouvelles pistes permettant de renforcer les outils éducatifs de promotion de la culture de paix dans une perspective de coexistence féconde des minorités et des cultures dans les sociétés du Sud comme du Nord, désormais cosmopolites.

#### **Intervenant(e)s :**

- **Victor BOUADJO**, éditeur, directeur du Salon du livre africain d'Angers ;
- **Delphine BOUFFENIE**, adjointe au maire de Nantes, en charge de l'intégration, de l'égalité et de la citoyenneté ;
- **Adame Ba KONARE**, écrivain et historienne, présidente de l'association *Mémoire Afrique* (Mali) – *sous réserve* ;
- **Yves LOPEZ**, président de la Fédération française des clubs UNESCO / FFCU (France) ;
- **Abdoulaye OUEDRAOGO**, enseignant d'anthropologie visuelle à l'Université de Bordeaux II, professeur invité au Carlton College, Northfield, Minnesota /USA ;
- **Adolphe MINKOA SHE**, professeur agrégé de droit, vice-recteur chargé de la Recherche, de la Coopération et des Relations avec le monde des Entreprises à l'Université de Yaoundé II (Cameroun).

#### **Modérateur :**

- **Ardiouma SIRIMA**, conseiller principal d'Éducation, président de la Coordination de la diaspora africaine de Bretagne (France).

## Salle BC

### **Le droit d'accès des peuples autochtones à la terre et aux ressources naturelles**

Organisation : Jérôme BOUQUET-ELKAÏM, avocat au Barreau de Rennes, président de l'association *International Lawyers Association for Indigenous Rights / ILAIR*.

L'adoption en 2007 par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones a marqué un nouveau tournant dans l'évolution des droits de l'homme. Affirmant, l'importance liée à la protection de la diversité culturelle, cette déclaration a pris en compte le sort des centaines de milliers d'individus appartenant aux quelques 4000 peuples autochtones vivants à travers la terre et jusque là oubliés du droit des gens. Dans ce cadre, le droit d'accès à la terre et aux ressources naturelles, la reconnaissance des titres fonciers traditionnels et des activités de subsistance ont été

affirmés comme conditionnant la protection de l'ensemble des droits fondamentaux reconnus à titre individuel et collectif aux membres des peuples autochtones. Réponse à une problématique ancienne, la mise en oeuvre du droit des peuples autochtones pose des défis nouveaux dans un contexte où se heurtent de manière aiguë les nécessités du développement économique et la préservation de la diversité culturelle; la course aux matières premières et la protection des droits fondamentaux.

**Modérateur :**

- **Jérôme BOUQUET-ELKAÏM**, avocat à la Cour, Barreau de Rennes (France) ;

**Intervenants :**

- **Bilatan AG ANTA MOUSSA**, représentant d'une ONG touareg de défense des droits de l'homme (Niger) ;
- **Raphaël MAPOU**, directeur de cabinet au Sénat Coutumier de Nouvelle-Calédonie (Nouvelle-Calédonie) ;
- **Jacqui ZALCBERG**, juriste et consultante internationale pour le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des peuples autochtones (Australie) ;
- **Mélanie CLERC**, Unité Autochtone du Conseil des Droits de l'homme des Nations unies - sous réserve

**Salle 450**

**Vivre ensemble, penser ensemble avec les plus pauvres, conditions de la destruction de la misère.**

Organisation : Mouvement international ATD Quart Monde.

Les personnes qui vivent dans la grande pauvreté sont porteuses d'une expérience irremplaçable du déni des droits de l'Homme et peuvent faire une contribution irremplaçable à la mise en œuvre des droits de l'Homme et à la démocratie.

Pour se libérer de la misère, comment reconnaître l'identité des plus pauvres, à quelles conditions ? Comment s'engager dans la construction du savoir avec eux, agir dans une communauté pauvre pour restaurer les droits de l'Homme ? Comment l'expérience spécifique de la grande pauvreté peut-elle agir comme levier pour la justice sociale et un vivre-ensemble renouvelé ?

**Intervenant(e)s :**

- **Geneviève DEFRAIGNE TARDIEU**, auteure d'une thèse sur la construction d'un savoir émancipatoire ;
- **Marie-Bernadette DIOP**, volontaire permanente d'ATD Quart Monde en Afrique Sub-Saharienne ;
- **Romain HURET**, historien, Maître de conférences, Université Lyon II, Sciences Po Paris ;
- **Emmanuelle SOUMEUR-MÉREAU**, chargée de mission, Direction du Renouveau urbain, Nantes Métropole ;
- Un participant de l'**Université populaire Quart Monde Ile-de-France**.

**Modérateur :**

- **Un journaliste de RFI (Radio France Internationale)**

**Salle 300**

**Rencontres Lascaux « De la terre à l'aliment, des valeurs aux règles »** (2<sup>e</sup> partie / voir page....).

**Salle 200**

**Démocratie, organisation territoriale de l'État et protection des minorités.**

Organisation : Maison des Citoyens du Monde et laboratoire Droit et Changement Social (DCS) de la Faculté de droit de l'Université de Nantes.

Il s'agit dans cette table ronde :

- de dresser le tableau des solutions institutionnelles qui peuvent être apportées, dans un État démocratique, aux revendications des minorités quelles qu'elles soient (linguistiques, religieuses, culturelles, nationales) ;
- de s'interroger, à partir d'exemples pris dans différentes parties du monde, sur les obstacles et difficultés d'application ;
- de tirer des enseignements à portée générale à partir de la pratique observable.

### **Modérateurs :**

- **Alain FENET**, Maison des citoyens du monde, et **Jacques FIALAIRE**, directeur du Laboratoire Droit et Changement social.

### **Intervenant(e)s**

- **Marc JOYAU**, Maître de conférences de droit public, Université de Nantes : *L'aménagement institutionnel des minorités dans les Etats démocratiques* ;
- **Jean NJOYA**, professeur de droit public, Université de Yaoundé : *États, peuples et minorités en Afrique sub-saharienne* ;
- **Francisco BARBOSA**, avocat, chercheur au laboratoire Droit et Changement Social : *Peuples et minorités en Amérique latine* ;
- **Jean-Pierre LEVESQUE**, Institut culturel de Bretagne, président de la section *Droit et Institutions : Minorités territoriales en France - l'exemple breton* ;
- **Xosé Manuel BEIRAS**, professeur d'économie politique, Faculté des sciences économiques de Saint-Jacques de Compostelle, ancien membre du Parlement de Galice : *Conclusion générale et perspectives*.

### **Salle 150 – A (sous mezzanine)**

#### **Droits des minorités : quelle citoyenneté pour les Roms ?**

Organisation : coordination Maison des citoyens du monde (MCM), avec : Médecins du monde, Assemblée européenne des Citoyens, Ligue des droits de l'Homme, Nantes (France).

Objectif : mieux comprendre et faire comprendre la situation actuelle des Roms en Europe. Pour ce faire, le fait de relier leur qualité individuelle de citoyens à leur situation globale de minorité permet de poser d'emblée la question du traitement des communautés particulières dans les États nations. Pour conjuguer la citoyenneté – égalitaire par nature - avec l'octroi de droits particuliers, les institutions européennes ont promu la protection des minorités comme une modalité d'application des droits de l'Homme. Les Roms bénéficient de cette approche. Mais celle-ci leur est-elle adaptée ? Pour répondre à cette question, il convient d'abord de se pencher sur ce qui fait l'identité des Roms. Dans la pratique des États, les Roms ont un statut juridique très variable et, partout, leur situation sociale est insatisfaisante ; d'où la nécessité de réfléchir à la notion de minorité en général et à celle de minorité européenne qui leur serait propre, transcendant les diverses citoyennetés. Reste que la souveraineté des États s'impose encore largement, si bien que l'action des organisations européennes pour le bénéfice réel des droits est le plus souvent d'incitation et de coordination. Dans ce contexte, la situation des Roms migrants est paradoxale ; illustrant certaines insuffisances de la construction européenne, elle mérite d'être traitée à part.

### **Modérateur :**

- **Bernard VRIGNON**, sociologue, membre fondateur de l'Assemblée Européenne des Citoyens (AEC), président de la Maison des citoyens du monde, Nantes (France) ;

### **Intervenant(e)s :**

- **Olivier BERNARD**, Président de Médecins du Monde : *Les conditions d'accueil et d'intégration des Roms migrants dans les différents pays où Médecins du Monde est présent* ;
- **Isil GACHET**, directrice du Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe : *Les actions anti-discriminations dans le pays d'origine des Roms* ;

- **Alain FENET**, professeur émérite de l'Université de Nantes, membre de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) et de la MCM, Nantes (France) : *Le droit européen des minorités et les Roms* ;
- **Alain REYNIERS**, anthropologue (Université de Louvain-la-Neuve), directeur de la revue *Études Tsiganes* (Belgique) : *L'identité Rom et les représentations sociales*.

### Salle 150 - B (sous mezzanine)

#### **Droits de l'Homme, techniques biomédicales et résurgence du concept d'identité ethno- raciale.**

Organisation : Centre de recherche *Droit, Sciences et Techniques*, Université Paris I Panthéon – Sorbonne (France).

Cette table ronde traite des implications de l'usage persistant dans le domaine sanitaire de catégories « ethno-raciales », dans un contexte de résurgence de discours différentialistes. Menée par des spécialistes du droit, de la sociologie juridique ou de la génétique, la discussion vise à mieux comprendre et critiquer l'utilisation de telles catégories dans le champ de la santé (médicaments « ethniques », politiques de santé publique ciblées) et des techniques biomédicales (tests génétiques révélant les origines, procréation artificielle). Ces questions aussi sensibles qu'importantes méritent une attention accrue avec la propagation actuelle de projets post ou transhumanistes qui, prônant le développement des capacités humaines par les techniques de pointe, assument l'idée d'amélioration de l'espèce humaine, comme la possibilité de créer des sous-espèces.

#### **Intervenant(e)s :**

- **Laurence BRUNET**, juriste, membre du Centre de recherche « Droit, Sciences et Techniques » : *Procréations médicalement assistées et catégories « ethno-raciales »*.
- **Wolfram HENN**, Prof. Dr. med., généticien, Institut fuer Humangenetik / Genetische Beratungsstelle, Universitaetsklinikum, Homburg/Saar, (Deutschland / Allemagne / Germany) : *Ethnomedicine and justice in the post-genomic era*;
- **Marie-Angèle HERMITTE**, juriste, directrice de Recherche au CNRS, Directrice d'études à l'EHESS, membre du Centre de Recherche « Droit, Sciences et Techniques » : *Droit positif, droits revendiqués à propos de l'espèce humaine*.
- **Dorothy E. ROBERTS**, Kirkland & Ellis Professor Northwestern University School of Law, Chicago (USA) - sociologue du droit : *Is Race-Based Medicine Good for Us?: African-American Approaches to Race, Biotechnology, and Equality*.

#### **Modératrice :**

- **Florence BELLIVIER**, juriste, Professeur à l'Université Paris X - Paris Ouest Nanterre La Défense, membre de la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (France), Membre du Centre de Recherche « Droit, Sciences et Techniques ».

### Salle 120

#### **La participation à la vie culturelle : une condition pour le rapprochement des cultures**

Organisation : UNESCO /SHS

## Salle GH

### **Déplacés, réfugiés, migrants ; de la mise à l'écart aux mutations identitaires / construction, déconstruction.**

Organisation : CIMADE et Médecins sans frontières, Nantes (France).

Dans les années 1960 – 1970, le monde a assisté au développement des camps de réfugiés au Proche-Orient et en Asie. La décennie suivante sera celle de l'accroissement massif de camps en Afrique, un peu moins en Amérique centrale et en Europe de l'est. En parallèle se met en place un système d'aide (organisations humanitaires et onusiennes) à l'égard de ces populations vulnérables. Aide ou contrôle de ces populations ? L'histoire montre que « *toute politique d'assistance est simultanément un instrument de contrôle des ayant droits* ». Ces ayant droits, de vulnérables deviennent indésirables par ce système de mise à l'écart, comme le dit Michel Agier. Être reconnu comme « vulnérable », puis devenir « indésirable », ne plus avoir de fonction, de rôle social quand on est « en attente » dans un camp,... provoque chez l'individu un bouleversement identitaire qui ne peut être ignoré. C'est ce que cette table ronde se propose d'analyser.

#### **Intervenant(e)s :**

- **Michel AGIER**, anthropologue à l'Institut de recherche pour le développement, directeur d'études à l'École des hautes-études en sciences sociales (EHESS), où il dirige le Centre d'études Africaines, membre du conseil d'administration de *Médecins sans frontières* (France) ;
- **Olivier CLOCHARD**, docteur en géographie (*Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié : une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration*), membre du réseau européen *Migreurop*, membre associé à *Migrinter* (France) ;
- **Nadia KHROUZ**, chargée du programme *Droit des étrangers* au sein du Groupement anti-raciste d'accompagnement et de défense des étrangers et des migrants / *GADEM* (France) ;
- **Jacky ROPTIN (Jean CRESP)**, psychologue de formation, salarié de la mission France de l'association *Médecins Sans Frontières*, travaille auprès des déboutés d'asile sur Paris (France) ;

## Salle BC

### **La construction du tissu social en Amérique Latine : quatre approches (Chili, Brésil, Mexique et Guatemala).**

Organisation : Commission Amérique Latine du Conseil universitaire des relations internationales de l'Université de Nantes et laboratoire pluridisciplinaire CERCI (Centre de recherche sur les conflits d'interprétation) dans le cadre de l'Institut des Amériques (France).

La construction / reconstruction du tissu social en Amérique latine reste un vaste débat qui permet de s'interroger sur l'émergence de nouveaux modes d'interrelations sociales à partir de l'affirmation d'identités collectives dans des situations d'intolérance et de censure, voire d'autocensure. Quatre domaines seront retenus ici : la littérature, les médias, l'art et le milieu associatif. Au Mexique, l'accent sera mis sur la diversité des créations littéraires de ce que certains critiques ont appelé « la littérature gay », comme réponse au pouvoir répressif exercé par la société à l'encontre des différences sexuelles. Au Chili, on s'interrogera sur la représentation des minorités sexuelles et le rôle des médias dans ce cadre au cours des trente dernières années notamment à la télévision. Au Brésil, sera abordée la mobilisation collective des associations de handicapés remettant en cause, à travers leur discours et leurs initiatives, l'infériorité des capacités attribuées aux personnes en situation de handicap qui

demandent à être perçues comme des humains aux capacités différentes (et non pas « moindres »). Enfin, les artistes et militants de l'association *Armadillo* apporteront leur témoignage en montrant comment l'art et le spectacle contribuent à l'élaboration du tissu social en Guatemala.

**Modérateur :**

- **Jean-Marie LASSUS**, président de la commission Amérique Latine du Conseil universitaire des relations internationales de l'Université de Nantes membre de l'Institut des Amériques et directeur laboratoire pluridisciplinaire CERIC / Centre de recherche sur les conflits d'interprétation (France).

**Intervenant(e)s :**

- **Gildas BREGAIN**, doctorant en Histoire contemporaine (recherche portant sur *Les mobilisations politiques et identitaires pour les droits des personnes handicapées. Essai d'histoire croisée Argentine- Brésil – Espagne (1964-1992)*) Ingénieur d'étude au CNRS. Auteur de *Syriens et Libanais d'Amérique du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2008 (Brésil) ;
  - **Mario MUÑOZ**, diplômé en Lettres et Docteur Honoris Causa de l'Université de Veracruz où il enseigne (Mexique) ;
  - **Cathy PUPIN**, plasticienne, fondatrice et directrice d'une antenne d'Armadillo à Nantes (France).
  - **Guillermo SANTILLANA**, acteur et marionnettiste guatémaltèque, directeur de la Compagnie Armadillo à Quetzaltenango (Guatemala).
  - **Roxana VILLEGAS (Chili)**, doctorant en culture et civilisation de l'Amérique Latine à ERIMIT - Université de Rennes 2 (recherche sur les medias, les identités, les représentations, la censure, les minorités et les discriminations de la société chilienne).
-

*Salle 450*

**Intervenant(e)s**

- **Jose Antonio BENGOA**, anthropologue et historien, vice-président du comité consultatif du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (Chili)
- **Virginia B. DANDAN**, membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (Philippines) ;
- **Régis de GOUTTES**, membre et ancien président du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies (CEDR), membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), 1<sup>er</sup> avocat général honoraire à la Cour de cassation (France) ;
- **Rebiya KADEER**, représentante en exil de la communauté ouïghour du Turkestan oriental, province du Xinjiang (République populaire de Chine) ;
- **Adame Ba KONARE**, historienne, fondatrice-présidente de l'association *Mémoire-Afrique*, ancienne « première dame » du Mali ;
- **Walter Benn MICHAELS**, professeur de littérature à l'Université de l'Illinois, Chicago, auteur de *La diversité contre l'égalité* (USA).

**Modérateur :**

- **Laurent MARCHAND**, éditorialiste à Ouest-France, spécialiste de politique étrangère.
- 

En soirée

---

*Salle 450 ou 300 à 20 heures :*

**Conférence de Jetsun Pema, sœur du Dalai-Lama, et Tashi Wangdi : "Quel avenir pour la Jeunesse tibétaine (au Tibet et en exil) ? »**

Conférence de Jetsun Pema, chargée de l'Éducation de la jeunesse tibétaine en exil, et de Tashi Wangdi, représentant du gouvernement tibétain en exil auprès de l'Europe occidentale, en résidence à Bruxelles. En introduction, projection du documentaire de Maria Blumencron: *Fuite à travers l'Himalaya - les enfants du Tibet sur le chemin de l'exil*.

Parallèlement au Forum, *Tibet-les Enfants de l'Espoir* organise une exposition photographique de Thérèse Bodet à la Maison de l'Erdré, sur l'île de Versailles, du 27 juin au 25 juillet : *Tibet: femmes en chemin*, portraits de femmes tibétaines dans leur vie quotidienne.

**Mercredi 30 juin :**

## **Liberté d'expression et d'opinion : un combat permanent**

Tables rondes : 9 h 30 – 12 heures

---

### *Salle 450*

#### **Libertés religieuses, laïcité et pluralisme.**

Organisation : Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*, Nantes (France).

#### **Intervenant(e)s**

- **Jean-Louis ATANGANA AMOUGOU**, professeur agrégé des facultés de Droit, Université de Yaoundé II (Cameroun).
- **Franck BOEZEC**, avocat, défenseur de Liès HEBBADJ à Nantes, accusé de polygamie par le ministre français de l'Intérieur (France) ;
- **Virginia BONO DANDAN**, membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (Philippines).
- **Ibrahim KABOGLU**, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Marmara, ancien président du Conseil consultatif des droits de l'Homme (Turquie).
- **Catherine TEITGEN-COLLY**, professeur de droit public à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France).

#### **Modérateur :**

- **Gérard FELLOUS**, ancien secrétaire général de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (France).

### *Salle 300*

Focus hors-thème

#### **Droits de l'Homme en période de crises et de conflits**

Organisation : OIF (Organisation internationale de la Francophonie)

### *Salle 200*

#### **Le dessin de presse au service de l'abolition de la peine de mort**

Organisation : Ensemble contre la peine de mort (ECPM), France.

La peine de mort, violation manifeste des droits de l'Homme, a été abolie pour tous les crimes dans 93 pays mais 58 pays continuent cependant d'exécuter (Chine, Iran, Arabie saoudite, États-Unis...). Elle reste toutefois un sujet sensible même dans les pays qui l'ont abolie. Partout dans le monde, les populations restent divisées sur la question. Dans le prolongement du 4e Congrès mondial contre la peine de mort, cette table ronde veut contribuer au respect et à la mise en oeuvre des droits de

l'Homme. Au cours des débats, les dessinateurs expliqueront leur travail, puis présenteront l'investissement à la fois moral et politique qui les anime afin de faire évoluer les mentalités. Au gré de leurs inspirations, ils réaliseront des croquis pour illustrer les débats. Le thème du dessin de presse comme stratégie de sensibilisation à la nécessité d'abolir sera débattu lors de cette table ronde qui tentera de répondre à la question suivante : sous quelles formes les dessins de presse, symboles de la liberté d'expression, permettent-ils de dénoncer et/ou critiquer l'utilisation archaïque de la peine de mort dans certains pays du monde?

**Présidence :**

- **Raphaël CHENUIL-HAZAN**, directeur d'ECPM (France).

**Modérateur :**

- **Stéphane FORT**, *France Inter*, France\*.

**Intervenant(e)s :**

- **Damien GLEZ**, dessinateur, *Le Journal du Jeudi* (Burkina-Faso) ;
- **LICHUAN Xia**, dessinatrice éditoriale, *Caijing Magazine* (Chine) ;
- **TIGNOUS**, dessinateur (France) \* ;
- Autres dessinateurs potentiels – *sous réserves*.

*Salle 150 – A*

**Droits de l'Homme et Maghreb : les crises, les révoltes, les droits, les conséquences des relations économiques et politiques avec le nord de la Méditerranée.**

Organisateur : Collectif *Droits pour l'humanité* (Nantes).

Au regard des droits de l'Homme, des événements graves se sont déroulés dans les pays du Maghreb : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie. Ces atteintes aux droits se traduisent par des arrestations arbitraires, des procès inéquitables et des condamnations lourdes. Des restrictions aux libertés affectent l'ensemble de la société. Entre le moment où ces pays ont accédé à l'indépendance et aujourd'hui, comment les droits humains ont-ils pris place ? Où en sont la démocratie et les libertés publiques dans les pays du Maghreb ? Est-il possible de dresser un constat sur la situation réelle et effective des droits humains actuellement, leur respect, leur violation ? La table ronde se propose d'analyser les facteurs ayant contribué à cette situation en croisant différentes approches : économiques, politiques, historiques, culturelles. Avec la présence de l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF France - Washma Nantes) et la participation de syndicalistes, avocats et acteurs des droits humains au Maghreb : **Adnane Hajji**, **Bechir Laabidi**, **Adal Jayar** et **Abid Khlaifi**, syndicalistes et **Zakia Dhifaoui**, journaliste et professeure en Tunisie.

Cette table ronde est organisée avec le support du Collectif nantais de soutien aux Tunisiens de Redeyef.

**Intervenants :**

- **Amine ABDELHAMID**, vice-président de l'Association marocaine des droits humains membre de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme - FIDH, coordinateur de la Coordination maghrébine des droits humains / CMODH, secrétaire général de l'Union syndicale des Fonctionnaires - Union marocaine du Travail / USF- UMT (Maroc) ;

- **Aïssata Satigui SY**, avocate, vice-présidente de l'Association mauritanienne des droits de l'Homme, coordinatrice de l'ONG mauritanienne *Initiative pour la Promotion de l'éducation Citoyenne et du dialogue Politique /IPCD* (Mauritanie) ;
- **Lahouari ADDI**, sociologue algérien, *Amnesty International* (Algérie) ;
- **Khémaïs CHAMMARI**, ancien secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme / LTDH, vice-président de la Fondation Euromed de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme (Tunisie) ;
- **Gilles MANCERON**, historien, spécialiste du Maghreb (France) ;

**Modérateur :**

- **Mouhieddine CHERBIB**, ancien président de la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives / FTCCR (Tunisie) ;

**Salle 150 – B**

**Réseaux sociaux : un nouveau média pour l'exercice et la promotion des libertés fondamentales ? un nouvel enjeu économique aux dépens des droits de l'homme ? Quels moyens, pour quel équilibre ?**

Organisation : JURISCOM (Université de Versailles Saint-Quentin) et Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*, Nantes (France).

Les réseaux sociaux numériques permettent à leurs usagers de très nombreuses et vastes applications. Le caractère universel du réseau permet, en effet, une communication transfrontière, dépassant les contraintes étatiques en termes de liberté d'information ou d'accès à la culture. Ils se révèlent, ainsi, être des outils facile d'usage et de très longue portée permettant de faire progresser l'exercice d'un grand nombre de libertés fondamentales, ainsi que la promotion et la protection des droits de l'Homme à travers le monde. Plusieurs exemples récents en sont de parlantes illustrations (Iran, Colombie, Chine...). Parce que ces réseaux permettent tant de liberté, ils constituent également des enjeux économiques primordiaux pour un nombre croissant d'opérateurs et d'intermédiaires toujours plus puissants. L'appropriation des contenus par ces opérateurs les incite à tenter une OPA sur le contenant et ainsi dénaturer la nature du réseau internet. Ces enjeux ne sont pas sans conséquences sur la protection effective des droits de l'Homme. Comment réguler ces usages ? Comment mieux protéger et promouvoir les droits de l'Homme à travers les réseaux sociaux ? Plusieurs initiatives, encore très hétérogènes, sont aujourd'hui à l'étude. La neutralité du net est-elle une solution ? Le filtrage est-il un moyen de protection des droits subjectifs de chacun ou, au contraire, est-il une menace pour les libertés fondamentales ? A n'en pas douter, le salut passera une fois de plus par la recherche d'un équilibre fragile et en construction...

**Intervenant(e)s**

- **Natacha QUESTER-SEMEON**, animatrice du mouvement Les Humains associés (France) – *sous réserves* ;
- **Francisco BARBOSA DELGADO**, avocat et universitaire (Colombie), Laboratoire de Droit et Changement social de l'Université de Nantes, France.
- ...

*Salle 120 (Séance privée)*

**Réunion du réseau de villes (LCN / Local Community Network) de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne: Aarhus, Barcelona, Bradford, Graz, Mannheim, Reggio Emilia, Rotterdam, Turin, and Vienna.**

*Salle GH*

**Quelles limites à la liberté d'expression ?**

Organisation : Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*, Nantes (France).

*Salle BC*

**Spécial « Droits de l'Homme et gouvernements locaux » (lire encadré ci-après)**

### *Salle 450*

#### **Les avocats, défenseurs permanents de la liberté d'expression**

Organisation : Conseil national des Barreaux (avocats de France), Avocats sans frontières (France), association *Solidarité France-Chine*.

Les avocats sont les premiers défenseurs de la liberté d'expression. Ils sont aussi le dernier rempart contre l'arbitraire judiciaire, lorsque les régimes totalitaires conçoivent la justice comme une arme politique. Nombreux sont les avocats, à travers le monde, qui sont l'objet de poursuites, de harcèlement, de menaces, d'emprisonnement à raison de l'exercice de leur profession et des causes qu'ils défendent. Le degré de démocratisation d'un État se mesure notamment à l'aune de la liberté d'exercice de l'avocat, car celui-ci est souvent le premier dénonciateur des atteintes aux libertés fondamentales et, particulièrement, aux libertés d'expression et d'opinion. C'est donc la liberté d'expression de l'avocat que l'on cherche à atteindre puisque c'est lui, en effet, le premier qui défend celles des autres. La solidarité n'est pas un vain mot pour les avocats : les Barreaux et associations professionnelles organisent des actions de soutien et de défense à destination des avocats menacés à travers le monde, en s'appuyant notamment sur le travail l'Observatoire international des avocats. Cette table ronde permettra d'entendre les témoignages d'avocats victimes de cette répression, venus de Chine, d'Iran, de Russie et d'ailleurs. Elle donnera également la parole à leurs confrères qui, aujourd'hui, parcourent le monde pour les soutenir et les défendre

#### **Intervenant(e)s**

- **Jean-Jacques GANDINI**, avocat au Barreau de Montpellier, membre du groupe Chine de la Ligue des droits de l'Homme, vice-président de l'Institut des droits de l'Homme du Barreau de Montpellier (France) et Dyndicat des avocats de France – *sous réserves*.
- **Kirill KOROTEEV**, avocat, membre de l'ONG *Mémorial* (Russie) ;
- **Abdol-Karim LAHIDJI**, président de la Ligue de défense des droits de l'Homme d'Iran (LDDHI), vice-président de la FIDH (Iran) ;
- **LI Xiongbing**, avocat (Chine) – *sous réserves* ;
- **Philippe MORICEAU**, avocat, ancien Bâtonnier de l'Ordre – Barreau de Bayonne, vice-président d'Avocats sans frontières (France), membre de l'Union internationale des avocats.
- **Un avocat tunisien** – *sous réserves*.

#### **Modérateur :**

- **Richard SÉDILLOT**, avocat à la Cour, expert près le Conseil de l'Europe, vice-président de la commission Droits de l'Homme du Conseil national des Barreaux (CNB).

### *Salle 300*

#### **Plateforme des villes de l'Ouest pour Haïti (séance privée).**

Organisation : Nantes Métropole / communauté urbaine de Nantes.

## *Salle 200*

### **Le droit d'association pour les forces armées en Europe.**

Organisation : EUROMIL (Organisation européenne des associations de militaires)

La question du droit d'association pour les militaires en Europe : avec, tout d'abord, la description de la situation dans l'Union européenne. Dans ce contexte, le rôle des associations militaires, dont le but est de garantir les intérêts sociaux et professionnels des membres des forces armées, sera présenté et expliqué en utilisant des exemples de cas positifs (le Danemark et l'Allemagne) et négatifs (de l'Espagne). Par ailleurs, cette table ronde cherchera à provoquer la discussion en revisitant les mythes qui entourent des associations militaires, en encourageant l'assistance à considérer des soldats comme des « citoyens en uniforme » et, ainsi, « ayant droits » de certains droits de l'Homme inaliénables. La question de l'accès à une justice indépendante, comme alternative aux autorités militaires nationales, sera présentée, ainsi que le projet de la création d'un établissement militaire de médiateurs dans l'Union européenne.

**The topic of the right of association, initially outlining the situation in Europe. In this context, the role of military associations in ensuring the social and professional interests of members of the armed forces would be clarified using positive (Denmark, Germany) and negative (Spain) case examples. The panel would, moreover, seek to stimulate debate by commenting on the myths that surround military associations, encouraging the audience to consider servicemen as “citizens in uniform” and, as such, entitled to certain inalienable human rights. The access to independent judiciary channels, as an alternative to national military authorities, would be underlined, and the creation of an EU military ombudsman institution would be examined.**

#### **Modérateur :**

- **Gerhard AHLBRECHT**, secrétaire général de l'Organisation européenne des associations de militaires / Secretary General of the European Organisation of Military Associations.

#### **Intervenant(e)s :**

- **Emmanuel JACOB**, président de l'Organisation européenne des associations de militaires (EUROMIL) : *Introduction et présentation générale* / President of the European Organisation of Military Associations : *Introduction ad general overview*.
- **Bernhard GERTZ**, ancien président de l'Association des forces armées d'Allemagne fédérale, vice-président de l'Organisation européenne des associations de militaires / Associations de Former Chairman of the German Federal Armed Forces Association; Vice President of the European Organisation of Military Associations : *Le cas de l'Allemagne*.
- **Jorge Bravo ALVAREZ**, président de l'Association unifié des personnels militaires espagnols : *Le cas de l'Espagne*.

## *Salle 150 – A (sous mezzanine)*

### **Video for change : Human Rights, Media and Activism / Filmer pour changer les choses : droits de l'Homme, medias et action militante**

Organisateur : Witness (Etats-Unis)

Cet atelier portera sur des expériences d'utilisation de la vidéo et des nouveaux medias comme des outils de campagne, comme preuve dans jugements et les tribunaux et comme témoignage des atteintes aux droits de l'Homme. Parmi les nombreux projets de *Witness* et de ses partenaires à travers le monde, il sera plus particulièrement question du travail réalisé à Ciudad Juarez (Mexique) sur le

massacre de dizaines de femmes dans la ville ; en République démocratique du Congo, sur le recrutement des enfants-soldats, dans les plus simples villages comme au Tribunal pénal international de la Haye ; en Macédoine, sur la violence qui se manifeste contre les êtres humains exploités sexuellement ; et au Cambodge, sur les actions menées pour arrêter les évictions forcées des plus pauvres dans Phnom Penh, qui passent par la formation des responsables communautaires à l'utilisation de la vidéo.

The workshop would focus on experiences using video and new media as campaigning tools, as evidence in trials and tribunals, and as documentation of human rights abuses. Among the its many projects [with its partners around the globe](#), *Witness* would point to its work in Ciudad Juarez, Mexico addressing the killings of dozens of women in the city; its work to end the recruitment of child soldiers in the DRC, whether locally in villages or at the International Criminal Court in the Hague; its project to end violence against sex workers in Macedonia; and its work to stop the forced evictions of urban poor in Phnom Penh, Cambodia by training community organizers how to use video for their campaigns.

#### **Intervenant(e)s :**

- **Ryan SCHLIEF**, directeur de programme, Witness (Etats-Unis) ;
- ...

#### ***Salle 150 - B (sous mezzanine)***

#### **Comment parler des droits de l'Homme dans les médias et la publicité ?**

Organisation : Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*, Nantes (France).

Alors que l'éducation aux droits de l'Homme est centrale dans les travaux des organisations internationales, comme l'ONU, l'UNESCO ou l'OIF, et dans les programmes scolaires de nombreux pays, cet enjeu pédagogique à long terme a souvent peu de prise sur l'actualité, trop souvent dominée par l'instantané, la polémique et la surenchère. Quelle est la place du discours sur les droits de l'homme dans la société de l'information, qui préfère le choc des images au poids des mots ? Comment parler des droits de l'Homme, sans sombrer dans le pessimisme ou la provocation dans un monde moderne en proie à des crises multiples ? Au delà de la démagogie d'un discours politique, trop enclin à dénoncer la "pensée unique", comment débattre des droits de l'homme, sans remettre en cause leur universalité ?

#### **Intervenant(e)s :**

- **Spyridon AKTYPIS**, Fondation Marangoupoulos pour les droits de l'Homme d'Athènes (Grèce) ;
- **Dominique GERBAUD**, journaliste, président de *Reporters sans frontières* (France) ;
- **Antoine GINIAUX**, reporter et animateur de la radio *Le Mouv* (France) ;
- **Jean-Marc MARTIN DU THEIL**, responsable du site d'information francophone "Droits de l'Homme" [www.aidh.org](http://www.aidh.org) (Suisse)
- **Luis Yesid SANDOVAL**, économiste, sous-directeur du Programme ADAM / Areas de desarrollo alternativo municipal – Zones de développement alternatif municipal (Colombie) : *Les émissions de radios communautaires en tant que moyen d'élargir la discussion démocratique locale, de protéger les droits de l'Homme et de garantir la liberté d'expression des populations vulnérables en Colombie* ;

**Modérateur :**

- **Emmanuel DECAUX**, professeur de droit international à l'université Paris II Panthéon-Assas, président du Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux*, Nantes (France).

*Salle 120 (Séance privée)*

**Réunion du réseau de villes (LCN / Local Community Network) de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne : Aarhus, Barcelona, Bradford, Graz, Mannheim, Reggio Emilia, Rotterdam, Turin, and Vienna.**

*Salle GH*

**Technologies d'information et de communication, vie privée et libertés en Europe et dans le monde.**

Organisateur : Collectif *Droits pour l'humanité* (Nantes).

La surveillance des personnes au nom de l'ordre public n'est pas nouvelle. Mais aujourd'hui, l'illusion de la protection contre tous les risques conduit à accepter des restrictions des libertés et des atteintes à la vie privée. Les progrès immenses des technologies ont accru les outils intrusifs du secteur marchand et les moyens du contrôle social : numérisation de masse, surveillance vidéo, contrôles des communications, fichiers d'empreintes ADN et maintenant pistes de « traçage » avec les puces RFID et les nanotechnologies. Notre société semble s'habituer à ce que chacun soit fiché, observé, tracé. Avec une idée en apparence pleine de bon sens : pourquoi s'y opposer « si l'on n'a rien à se reprocher » ? Une certaine utilisation des nouvelles technologies ne serait-elle pas une réponse à la détérioration du lien social ? Comment rendre effectif les principes de protection des données personnelles : communication, rectification, effacement, anonymisation des données ? Quels contrôles et articulation entre les niveaux local, national, européen et international ? Quelle « sécurisation universelle » des droits des personnes ? C'est un champ décisif de la défense des droits fondamentaux qui s'ouvre et pourrait revêtir à bref délai autant, voire plus d'importance que les objets classiques et plus visibles de vigilance. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour construire une « traçabilité totale » peut conduire, à l'échelle internationale, à une rupture avec les principes d'exercice démocratique des pouvoirs, sans que l'on puisse aujourd'hui mesurer toutes les conséquences des évolutions en cours. Des exemples sur plusieurs continents permettront un meilleur état des lieux et serviront d'appui à la discussion et à l'analyse afin de voir les tendances de fond et les politiques publiques qui pourraient être mises en place.

**Intervenants :**

- **Ben HAYES**, State Watch, Londres (Royaume Uni) - *sous réserve* ;
- **Bogdan MANOLEA**, APTI, Bucarest (Roumanie) ;
- **Meryem MARZOUKI**, présidente de la Fédération européenne EDRI (European Digital Rights - 28 organisations, 17 pays) ;
- **Katitza RODRIGUEZ**, Electronic Frontier Foundation - EFF, San Francisco, USA (Pérou) ;
- **Jean-Claude VITRAN**, Ligue des droits de l'Homme (France).

**Modérateur :**

- **Philippe LEGRAND**, Collectif de défense des libertés contre les dérives sécuritaires / CNCDS (France).

*Salle BC*

**Spécial « Droits de l'Homme et gouvernements locaux » (lire encadré ci-après)**

**Spécial « Droits de l'Homme et gouvernements locaux »**

*Salle 120 – 9h 30 – 12 heures (séance publique)*

**Pour une gouvernance soucieuse des droits de l'Homme dans les pays sortant de crise : quel dialogue entre les gouvernements locaux et la société civile dans un contexte de décentralisation ? Étude de cas : processus de décentralisation dans la République démocratique du Congo.**

Organisation : COSI Promouvoir et défendre les droits (Lyon, France).

**Intervenant(e)s**

*Salle BC : 14 heures – 16 h 30 (séance privée)*

**Réunion des villes signataires de la la Charte européenne de sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville.**

*Salle 450*

**Intervenant(e)s**

- **Abdoullah CISSÉ**, professeur de droit, ancien recteur de l'Université Bambey, Diourbel, (Sénégal) ;
- **Geneviève GARRIGOS**, présidente d'Amnesty International (France).
- **Dominique GERBAUD**, journaliste, président de *Reporters sans frontières* (France) ;
- **Lubna HUSSEIN**, journaliste (Soudan) ;
- **Jean-François KAHN**, journaliste, écrivain et homme politique, fondateur et ancien directeur des hebdomadaires *L'Événement du jeudi* et *Marianne*, fondateur et animateur du *Crréa* / Centre de réflexion et de recherche pour l'élaboration d'alternatives (France) ;
- **Alexandra KOULAEVA**, responsable pôle Europe de l'Est et Asie centrale, Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) ;
- **Abdol-Karim LAHIDJI**, président de la Ligue de défense des droits de l'Homme d'Iran (LDDHI), vice-président de la FIDH (Iran) – *accord de principe*

**Modérateur :**

- **Arnauld CHAMPREMIER-TRIGANO**, journaliste, responsable d'une rubrique sur les nouveaux médias sur *Europe 1*.

**Jeudi 1<sup>er</sup> juillet :**

## **Travail : défendre et renforcer le droit malgré la crise**

Tables rondes : 9 h 30 – 12 heures

---

### *Salle 300*

#### **Accès au droit à la santé et exclusions par le chômage, les nouvelles formes de pauvreté et de non citoyenneté.**

Organisation : Institut international de recherche en éthique biomédicale, Société française et francophone d'éthique médicale, Laboratoire d'éthique médicale de l'Université Paris 5, Service de consultation et de santé publique de l'Hôpital universitaire de Nanterre, Commission nationale française pour l'UNESCO, ministère français des Affaires étrangères et européennes, Médecins du monde, Commission nationale française consultative des droits de l'Homme (France).

L'objectif de cette table ronde, réunissant des praticiens de différents métiers et de différents continents engagés dans des initiatives inclusives en matière de santé, sera de réfléchir aux politiques de santé publiques susceptibles de faire progresser cette frontière du droit. Elle traitera des sujets suivants :

- Les phénomènes d'éviction dus aux pauvretés (économique, culturelle, et sociale) et renforcés par l'allogénéité dans la société.
- Les franges de population exclues.
- La question de l'efficacité des institutions : les soins standards répondent-ils aux besoins des populations en situation d'exclusion ? Comment organiser prévention et éducation ? Comment les personnels soignants peuvent-ils comprendre les personnes en situation marginale ? Comment explorer une articulation entre les institutions curatives et les associations impliquées dans la prévention ?

Par système de santé, il conviendra de prendre en considération les institutions dédiées aux soins de santé et à leur financement, le système éducatif, le cadre social, familial, et professionnel.

#### **Intervenant(e)s**

- **Anand GROVER**, rapporteur spécial des Nations unies pour le droit de chacun à bénéficier du plus haut standard de soins (Inde) ;
- **Christian HERVÉ**, professeur à l'Université Paris V, directeur du Centre de recherche sur la médecine légale et la bioéthique (France) ;
- **Pierre MICHELETTI**, ancien président de *Médecins du monde* (France) ;
- **Gurch RANDHAWA**, professeur à l'université de Bedfordshire (recherches sur le diabète chez les minorités ethniques), résident du NHS (National Health Service) de Luton (Royaume-Uni) ;
- **Michèle STANTON JEAN**, ancien sous-secrétaire d'État à la santé du Québec, Présidente de la commission nationale canadienne pour l'UNESCO et ancienne présidente du Comité international de bioéthique de l'UNESCO (Canada).
- **Un représentant de l'association *Santé Migrants de Loire-Atlantique* (France).**

## *Salle 200*

### **La contribution des organisations syndicales à la promotion et la protection des droits de l'Homme.**

Organisation : Institut pour la Responsabilité Globale dans l'Entreprise (Audencia Nantes / École de management), en partenariat avec le Réseau international de recherches sur les organisations et le développement durable (RIODD) et UNI Europa.

Cette table ronde vise à analyser les différentes manières dont les organisations syndicales contribuent à la protection des droits de l'Homme, élargissant ainsi leur champ d'action traditionnel. Les différents intervenants de la table ronde, représentants syndicaux, d'ONG et chercheurs, aborderont la manière dont les droits de l'Homme sont intégrés dans des accords transnationaux d'entreprise négociés entre syndicats et certaines entreprises multinationales, les campagnes de sensibilisation et de formation mises en place par les fédérations syndicales européennes ou internationales ainsi que les coopérations entre syndicats et ONG.

#### **Intervenant(e)s:**

- **Jean-Paul BOUCHET**, secrétaire général, UNI Europa (France) ;
- **Roland PEREZ**, Réseau international de recherches sur les organisations et le développement durable, RIODD (France) ;
- **André SOBCZAK**, directeur de l'Institut pour la Responsabilité Globale, Audencia Nantes (France / Allemagne) ;
- Un membre de la commission entreprise d'Amnesty International – *sous réserves* ;
- Un représentant syndical étranger à travers le réseau d'UNI Europa – *sous réserves*.

## *Salle 150 – A*

### **Traite des femmes migrantes : prostitution et structuration d'un système prostitutionnel mondialisé.**

Organisation : Espace Simone de Beauvoir, Nantes, France.

Cette table ronde entend inscrire le sujet de la prostitution dans une analyse de la structure sociale qui, à un niveau mondial, la rend possible et la maintient. Elle partira du postulat de l'existence d'un "système prostitutionnel" rendant possible la traite des femmes et s'enracinant dans des structures de pouvoir et de domination liés au rapport sociaux de classe, de genre et d'origine et, ainsi, elle s'intéressera à la situation de femmes étrangères prostituées ayant connu un parcours de migration avec, le plus souvent, des situations de précarité et de pauvreté. Ce système se nourrit tout à la fois de la banalisation sociale de la prostitution comme des discours – voire des politiques publiques - tenus par certains responsables politiques au niveau même des États. Cela, dans un contexte de mondialisation des échanges et de développement de la mobilité des individus. Seront analysés ici : les stratégies migratoires féminines, leur logique individuelle et sociale mais aussi le contexte discursif et législatif faisant passer ces femmes d'un statut de victimes à celui de délinquantes ; les mécanismes de recrutement et de mise en dépendance des femmes, ici et là-bas, dans les contextes financiers mafieux ; la notion de traite et ses écueils.

### **Intervenant(e)s :**

- **Malka MARKOVITCH**, historienne, présidente du MAPP (Mouvement pour l'abolition de la prostitution et de la pornographie), économiste, Maître de conférence à l'Université de Rennes ; membre du conseil scientifique d'Attac : *Le système prostitutionnel et la traite des femmes migrantes*.
- **Nassima MOUJOD**, Maître de conférence en anthropologie, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2 ; Membre de l'équipe "Genre et Sociétés", UMR CNRS 5190 LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes) : *Le parcours de femmes migrantes prostituées*.
- **Claire QUITET**, en partenariat avec le Mouvement du Nid (sous réserve) : *Les formes d'actions possibles en Europe et dans les pays d'origine*.
- Association de Solidarité du Cameroun – *sous réserves*.

### **Salle 150 – B**

#### **L'économie sociale et solidaire (ESS), un modèle alternatif au service du renforcement du droit.**

Organisation : Association *Les Écossolies*, Maison des Citoyens du Monde, Nantes Métropole, Napce..

La crise actuelle questionne avec force le modèle économique dans lequel nous nous trouvons et où l'homme ne semble plus être au cœur du système. En quoi l'Économie sociale et solidaire peut contribuer à la modification des déséquilibres profonds du système économique actuelle ? Quels sont les convergences avec les principes défendu par l'Organisation Internationale du Travail et notamment le principe de travail décent.

L'ESS peut-elle assurer une meilleure défense des droits que le système économique classique ? Quelles sont les pistes de réflexions portées par les acteurs de l'ESS sur la notion de travail ? Nous interrogerons également en quoi ce système économique qui vise à promouvoir une manière de « produire, consommer, employer, épargner et décider autrement, de manière plus respectueuse des hommes, de l'environnement et des territoires » apporte des alternatives concrètes au service du renforcement des droits. Ces questionnements seront illustrés par la présentation d'expérimentations menées ici et à l'international. Pour conclure nous verrons quels sont les possibles développements de ce système économique sociale et solidaire dans une économie mondialisée et la place des réseaux dans l'émergence de ces modèles alternatifs?

#### **Animateur :**

- **Pascal MASSIOT**, rédacteur en chef de la radio Jet FM (confirmé)

#### **Intervenant(e)s**

- **Ousmane Barke DIALLO**, agriculteur, représentant de l'Association des organisations professionnel de producteurs / AOPP (Mali) ;
- **Augustin EMANE**, Maître de conférences à la faculté de droit à l'université de Nantes, chargé de mission Animation scientifique à l'Institut d'études avancées de Nantes (France) ;
- **Hélène COMBE** ou **J.F. DRAPERIE** ;
- **Philippe FREMEAUX**, rédacteur en chef d'*Alternatives économiques* ;
- **Jean Philippe MAGNEN**, adjoint au maire de Nantes, conseiller communautaire de Nantes Métropole chargé du dossier Économie sociale et solidaire, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire, vice-président du RTES (Réseau des territoires de l'économie solidaire), membre du réseau REVESS (Réseau européen des villes dans l'économie sociale et solidaire), (France) ;

- **Joaquin MUNOZ**, directeur national de Max Havelar France ;
- Un représentant du RIPESS.

### *Salle 120*

**Spécial « Droits de l'Homme et gouvernements locaux » (lire encadré ci-dessous).**

### *Salle GH*

**Terres, mines, usines, grands chantiers... Mondialisation et droits des travailleurs en Afrique, Asie et Amérique Latine.**

Organisation : Collectif *Droits pour l'humanité* / Agence de développement économique *Afrique Loire*, Nantes, France.

Si la crise internationale accentue des phénomènes attentatoires aux droits économiques et par-delà aux droits humains, la mondialisation est déjà en elle-même un facteur de déstabilisation endogène. Comment rendre compte des tenants et aboutissants de cette dégradation et y remédier ? Quelles sont les stratégies globales mises en œuvre par les grandes fédérations internationales ? Quelles synergies avec et entre les acteurs sectoriels ou territoriaux ? Comment optimiser les interventions régaliennes ou tribuniciennes ? La table ronde dispose assurément d'un large diagnostic en amont pour se concentrer sur les « leçons transversales » et mettre en perspective les dynamiques de changement. Ainsi les acteurs des droits de l'Homme sortiront-ils avec une vision édifiante confortée et réaliste.

#### **Intervenants :**

- **Bernard NJONGA**, Président de l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs / ACDIC (Cameroun) : *Expertise territoriale et sectorielle : droits citoyens et monde paysan en Afrique* ;
- **Vinod RAINA**, membre du Conseil international du Forum social mondial, Alternatives internationales (Inde) : *Développement industriel et environnement en Asie* ;
- **Fabien COHEN**, France Amérique Latine - *sous réserve* : *Le secteur minier en Amérique Latine* ;
- **Expertises de l'ICEM** (Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses) et de **l'IBB** (Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois) participant aux travaux du Bureau international du travail (BIT) : *Stratégies et synergies internationales* ;
- **Kené FOBA**, magistrat, Association des juristes africains, ancien Président du Tribunal du travail et de la sécurité sociale de Ndjamena (Tchad) ;

#### **Modérateur :**

- **Thomas Alain BOULI**, président de l'Agence de développement économique *Afrique Loire* ;

### *Salle BC*

**Santé et protection de la vie au travail : un droit humain fondamental.**

Organisation : *Peuples solidaires*, France.

## **Intervenant(e)s :**

- **Fanny GALLOIS**, chargée de mission *Droits de l'Homme au travail*, Peuples solidaires (France) ;
- **Carmen RIOS**, présidente de l'ANAIRC (Association nicaraguayenne des personnes souffrant d'insuffisance rénale chronique / l'Asociación Nicaragüense de Afectados por Insuficiencia Renal Crónica) : maladie des anciens ouvriers des sucreries contaminés par les pesticides (Nicaragua) ;
- **Annabella ROSEMBERG**, Développement durable et santé au travail, Confédération Syndicale Internationale (ITUC-CSI), membre de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) / Policy Officer, Sustainable Development & Occupational Health, Trade Union Advisory Committee to the OECD (TUAC), International Trade Union Confederation (ITUC) ;
- **Annie THÉBAUD-MONY**, sociologue, directrice de recherche Inserm, spécialiste des questions de santé au travail, présidente de l'association *Henri Pézerat, santé, travail, environnement*, auteure de : *L'envers des sociétés industrielles, approche comparative franco-brésilienne*, L'Harmattan, 1991 ; *L'industrie nucléaire, sous-traitance et servitude*, Inserm - EDK, 2000 ; *Travailler peut nuire gravement à votre santé*, La Découverte, 2007 ;
- **Jean-François TROGRILIC**, directeur du Bureau français de l'Organisation internationale du Travail (OIT)

**Salle 450**

**Les femmes, premières victimes des atteintes au droit du travail dans un monde en crise.**

Organisation : *Peuples solidaires*, France

Sur-représentées dans les emplois précaires, flexibles, mal rémunérés, emplois qui sont la plupart du temps les premiers visés par les « plans sociaux », en France comme à l'étranger, les femmes sont aussi en plus faible nombre dans les postes hiérarchiquement élevés, devant surmonter de multiples obstacles pour que leur droit à l'emploi soit reconnu, afin qu'il ne soit pas uniquement dépendant du marché du travail masculin, pour que leurs salaires soient équivalents à ceux des hommes, pour qu'on ne leur refuse pas un emploi sur la base d'une grossesse (ou même d'une potentielle grossesse). La spécificité de leur situation reste la plupart du temps ignorée et l'on peine encore à reconnaître que leur simple statut de femme suffit, malheureusement, à expliquer les violations plus fréquentes du droit au travail dont elles sont l'objet. Les femmes sont bel et bien des travailleuses plus fragiles sur le plan social. Des employées parfaites en somme, que l'on peut « éliminer » en temps de crise et que l'on pourra remobiliser en cas de fort besoin en main d'œuvre. Mais, si la crise économique révèle les faiblesses en termes de lutte contre les discriminations hommes/femmes dans le monde, ne pourrait-elle pas représenter un moment opportun pour penser un modèle économique qui permette le respect des droits au travail pour toutes et tous sans discrimination et pour redéfinir les rapports hommes/femmes ?

**Intervenant(e)s :**

- **Laurence LAIGO**, CFDT (France) ;
- **Dominique SAINT-MACARY**, Secours catholique (France) ;
- **Reyna RAMIREZ SANCHEZ**, Obreras insumisas
- ...

**Salle 300**

**Travail et droits des personnes en situation de handicap**

Organisation : Association des paralysés de France.

La crise actuelle accentue la précarisation et le non-accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. La plupart de celles-ci vit en dessous du seuil de pauvreté et elles sont confrontées à des discriminations importantes. Elles ne veulent pas être les « oubliées » des politiques publiques et vivre comme « citoyens de seconde zone ». Leur combat au quotidien pour une inclusion dans la société s'inscrit dans la défense des droits humains reconnus par la Convention internationale des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (2006) et la Charte européenne des droits fondamentaux (2000). La vie professionnelle est un facteur essentiel de la participation sociale et de citoyenneté. Aussi, les personnes en situation de handicap doivent-elles pouvoir accéder à un emploi, comme tous, chaque fois que possible, dans le milieu ordinaire ou protégé. Aussi, comment peut-on penser une politique transversale et intégrée du handicap non discriminatoire, de droit commun et respectant l'égalité de traitement ? Ainsi, la directive européenne sur l'égalité de traitement dans l'Emploi du 27 novembre 2000, transposée en droit français par la loi Handicap du 11 février 2005, inscrit que toute forme de discrimination directe ou indirecte dans ce domaine doit être abandonnée.

Les droits de l'Homme ne sont-ils pas les fondements d'une politique transversale et intégrée du handicap qui permettra à tous d'accéder au travail ? Et pour ceux qui ne peuvent pas travailler du fait du handicap ou de la maladie, ne faut-il pas passer d'un modèle d'assistanat à une logique de droit, contributive, qui soit le socle d'une pleine citoyenneté ? Cette table ronde présentera des initiatives, sur le plan international, visant cet objectif. Les initiatives partenariales (collectivités territoriales, ONG,...) et les dynamiques de réseaux seront mises en avant.

**Intervenant(e)s :**

- **Jean-Marie BARBIER**, président de l'Association des Paralysés de France / APF : *Le modèle français, l'exemple de Ni pauvre Ni Soumis* ;
- **Christian DELORME**, ex-président du Conseil français des personnes handicapées / CFHE : *Les enjeux de la directive européenne de non-discrimination* ;
- **Yannis VARDAKASTANIS**, président du Forum européen des personnes handicapées / FPHE : *Le modèle européen* ;
- **Un représentant du Conseil français des personnes handicapées / CFHE** pour les questions européennes : *Le contexte international*.

**Modérateur :**

- **Grégoire CHARMOIS**, directeur de la délégation de l'Association des paralysés de France / APF en Loire-Atlantique

*Salle 200*

**Qui peut faire respecter les droits de l'Homme et les droits du travail dans les entreprises ?**

Organisation : Maison des citoyens du monde avec Amnesty International Loire Océan, Association France Palestine Solidarité, Guinée 44 Coopération Atlantique – Survie.

Le contexte de mondialisation des échanges donne aux entreprises multinationales un pouvoir accru face aux États. Les entreprises sont de plus en plus dénoncées par les médias, les ONG et les syndicats lorsqu'elles sont actrices ou complices de violations des droits humains. Les entreprises, leurs réseaux de représentation ou de concertation ont développé des outils dits de « soft law » : codes de conduite, normes, déclarations... Au sein des Nations unies, les travaux de John Ruggie, représentant spécial du secrétaire général pour les droits de l'Homme et les sociétés transnationales et autres entreprises, pourraient faire avancer le droit international. Des médias, des ONG et des syndicats se mobilisent pour faire respecter le droit international par les entreprises. Pour quelle efficacité ? Comment sensibiliser le grand public, à la fois consommateur, citoyen, salarié ? Comment des cursus de formation intègrent cette nouvelle dimension pour un management plus éthique ?

**Intervenant(e)s**

- **Joaquim DA FONSECA**, responsable de l'ONG INTAL (coordination Palestine et Amérique Latine) mobilisée contre les financements des colonies israéliennes par la banque franco-belge Dexia. ;
- **Alain DENEULT**, philosophe et sociologue (chercheur à l'UQAM - Québec), animateur du collectif *Ressources d'Afrique*, auteur de *Noir Canada* (Canada) ;
- **Ly Sekou Oumar DIALLO**, militant syndical, vice-président de la fédération *Mines et carrières* de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG), représentant de la CNTG au sein de la commission nationale de révision des contrats miniers (Guinée) ;

- **Olivier MAUREL**, membre de la commission Entreprises d'Amnesty International France, auteur du rapport sur *La responsabilité des entreprises en matière de droits de l'Homme*, CNCDH, Documentation française, 2010 (France) ;
- **Thierry PHILIPPONAT**, membre du bureau exécutif d'Amnesty International France.

**Modérateur :**

- **Xavier GUILLAUMA**, administrateur de la Maison des citoyens du monde de Nantes, membre du bureau exécutif d'Amnesty International (France).

*Salle 150 – A (sous mezzanine)*

**Formes actuelles de la traite des êtres humains comme figures de la crise des droits de l'Homme.**  
 Organisation : Association Esclavage Tolérance Zéro (ETZ, Marseille) avec : Culture Foot Solidaire, Amicale du nid, Samena / ADAP 13 (mineurs victimes de la traite), France.

Dans un contexte mondial de crise marqué par de profonds déséquilibres et des atteintes fondamentales aux droits de l'Homme, il paraît important de réfléchir aux formes actuelles d'exploitation de l'être humain à travers le monde. Quelles sont les conditions de vie sociales et psychiques de celles et ceux qui en sont victimes ? Quels sont les dispositifs existants pour identifier et accompagner ces situations ? Comment se pose la question des droits ? Avec des exemples de terrain, il sera montré en quoi la traite des êtres humains constitue une figure majeure de la crise des droits de l'Homme. Face à ce phénomène complexe, des espaces de réflexions et d'actions se sont peu à peu créés...

**Intervenant(e)s**

- **Nagham HRIECH**, psychologue clinicienne, directrice de l'Association *Esclavage Tolérance Zéro* ;
- **Jean-Claude MBVOUMIN**, ancien footballeur professionnel, président de l'association *Culture Foot Solidaire* ;
- **Olivier PEYROUX**, sociologue, directeur adjoint de l'association *Hors la Rue* ;
- **Yann PROVOST**, avocat au Barreau de Marseille (sous réserves) ;
- **Saïda SAGHIR**, responsable de l'éducation non formelle, Association Bayti (Maroc) ;
- **Hélène CLÉMENT**, avocate (affaire Henriette Siliadin de cant la Cour européenne des droits de l'Homme) - *sous réserves*.

*Salle 150 - B (sous mezzanine)*

**Quelle complémentarité des acteurs de la société civile pour faire progresser le respect des droits humains au travail dans les chaînes de sous-traitance des entreprises multinationales?**

Organisateur : *De l'éthique sur l'étiquette (ESE)* avec *Peuples solidaires*, le réseau *Clean Clothes Campaign* et le *CCFD – Terre solidaire*.

Quelles sont les conditions garantissant, le long de la chaîne d'approvisionnement, le respect des droits fondamentaux des travailleurs et notamment le versement d'un salaire décent et la liberté d'organisation et de négociation collective ? En quoi l'action concertée des syndicats, des ONG et des organisations de consommateurs est-elle une garantie d'une meilleure application des droits

fondamentaux au travail et comment s'articule-t-elle ? Comment rechercher une complémentarité des stratégies et des approches des acteurs ? Consommateurs au Nord et travailleurs au Sud, comment faire émerger des solidarités et œuvrer pour un progrès social négocié ?

**Modérateur :**

- **Nayla AJALTOUNI**, collectif *De l'éthique sur l'étiquette (ESE)*.

**Intervenants :**

- **Antoine BERNARD** ou **Geneviève PAUL**, Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (IDH, et/ou organisation membre : *Les instruments juridiques de la RSE (responsabilité sociale des entreprises et les normes internationales ; quelle complémentarité des approches des acteurs de la société civile – sous réserves ;*
- **Mariano FANDOS**, CFDT : *La pertinence d'une action au niveau européen – sous réserves ;*
- **Sylvain MACÉ**, CFDT-Carrefour : *Collaboration ONG et syndicats et renforcement de la coopération syndicale Nord / Sud comme facteur de progrès : le cas de Carrefour au Brésil – sous réserves ;*
- **Florence PALPACUER**, professeure-chercheuse : *La construction de(s) mouvement(s) anti-sweatshops au niveau international : stratégies et perspectives – sous réserves ;*
- **Jacques PULH**, CCFD, membre du bureau ESE : *ESE, une action concertée des acteurs auprès des entreprises pour favoriser le respect des droits humains au travail le long de la chaîne d'approvisionnement – sous réserves ;*
- **Michel DOUCIN**, ambassadeur en charge de bioéthique et de la responsabilité sociale des entreprises au ministère des Affaires étrangères et européennes (France) : *Synthèse des échanges et conclusion.*

**Salle 120**

**Spécial « Droits de l'Homme et gouvernements locaux » (lire encadré ci-après).**

**Salle GH**

**Crise économique, crise environnementale : impact des politiques européennes sur les migrants d'aujourd'hui et de demain.**

Organisateur : Collectif Droits pour l'humanité, Nantes, France

Les migrations que le monde connaît aujourd'hui sont liées à des situations de guerres et d'extrême pauvreté. Marché du travail détruit, insuffisance des ressources alimentaires génèrent une instabilité sociale, économique dans les pays du Sud. Les conséquences en sont l'immigration forcée à l'échelle régionale et intercontinentale... Véritable variable d'ajustement des politiques économiques de l'Union européenne, ces migrants constituent une main d'œuvre nécessaire mais non avouée de l'économie européenne. A cela s'ajoute aujourd'hui des changements environnementaux inéluctables. Que vont faire les États ? Vont-ils lever les restrictions aux migrations ? Vont-ils mettre en place des règles de solidarité envers les pays qui verront les déplacements de populations sur leurs territoires ? Vont-ils reconnaître et payer la "dette écologique" des pays du Nord vers ceux du Sud ?

**Intervenants :**

- **Ali EL BAZ**, coordinateur de l'Association des travailleurs maghrébins de France / ATMF ;
- **Bernadette HÉTIER**, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples / MRAP (France) ;

- **Hélène FLAUTRE**, députée européenne Verts/ALE, ancienne présidente de la Sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen ;
- **Fillipo MIRAGLIA**, président d'ARCI, ONG italienne intervenant sur le camp de Lampedusa ;
- **Pierre NAKOULIMA**, maître de conférences à l'université de Ouagadougou, Burkina Faso ;
- **Sarah PRESCIANNI**, réseau MIGREUROPE ;
- **Catherine WITHOL DE WENDEN**, Centre d'études et de recherches internationales, Ligue des droits de l'Homme (France) ;

**Modérateur :**

- **Cédric GRATTON**, co-président du GASProm et de la FASTI / Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs Immigrés (France).

**Salle BC**

**Travail : de la servitude imposée à la servitude acceptée.**

Organisation : Association *Les Anneaux de la Mémoire*, Nantes, France.

Pendant longtemps, le travail a correspondu à une servitude imposée, ce qu'illustrent parfaitement les situations de l'esclave et du serf. Toutefois, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le travailleur commence à être doté de droits sociaux. Ceux-ci voient d'abord le jour dans les espaces nationaux européens, avant d'être consacrés au niveau international par des textes comme la Constitution de l'O.I.T. de 1919, la Déclaration de Philadelphie de 1944 et la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Pourtant, le XXI<sup>e</sup> siècle naissant est porteur d'interrogations. Avec la globalisation, l'idée de la toute puissance des lois économiques a fini par s'imposer au plus grand nombre. Pour le Pr Alain Supiot (in *L'esprit de Philadelphie, la justice sociale face au marché total*, Seuil, 2010), « (...) à l'objectif de justice sociale a été substitué celui de la libre circulation des capitaux et des marchandises, et la hiérarchie des fins et des moyens a été renversée ». C'est ainsi que, de par le monde, on voit ressurgir un modèle consistant à légitimer l'exploitation des travailleurs par les principes d'égalité et de liberté contractuelle. Toutefois, contrairement à ce qui a été observé auparavant, il s'agirait plutôt d'individus choisissant librement de renoncer à la revendication ou à l'application des droits sociaux, qui entravent la bonne exécution des relations de travail.

**Intervenants :**

- **Cheikh Oumar BA**, secrétaire exécutif de l'Initiative prospective agricole et rurale, Dakar (Sénégal) ;
- **Philippe Jean HESSE**, professeur honoraire d'histoire du droit de l'Université de Nantes, membre des *Anneaux de la Mémoire* (France) ;
- **Suresh SHARMA**, sociologue, historien des idées et anthropologue de la culture indienne, ancien directeur du *Center for the Study Developing Societies (Centre d'étude des sociétés en voie de développement* (Inde) ;
- Un représentant d'une centrale syndicale française (sous réserve)

**Animateur :**

- **Augustin EMANE**, maître de conférences à la faculté de droit de l'Université de Nantes (France).

## **Spécial « Droits de l'Homme et gouvernements locaux »**

*Salle 120 : 9h 30 – 12 heures*

### **Expériences de mise en œuvre de la Charte européenne de sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville.**

Organisation : Fédération *Cités et gouvernements locaux unis* / Commission *Inclusion sociale et démocratie participative* : Réseau des villes européennes signataires de la Charte de sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville.

*Salle 120 : 14 heures – 16 h 30*

### **La Charte-agenda mondiale des droits de l'Homme dans la Cité.**

Organisation : Fédération *Cités et gouvernements locaux unis* / Commission *Inclusion sociale et démocratie participative* ; Secrétariat international permanent *Droits de l'Homme et gouvernements locaux* (SPIDH), Nantes, France.

Séance plénière à 17 heures

*Salle 450*

#### **Intervenant(e)s**

- **Paul BOUCHET**, avocat, ancien président d'ATD – Quart-Monde (France) ;
- **William BOURDON**, avocat au Barreau de Paris, fondateur de l'ONG Sherpa (France) ;
- **Ruchira GUPTA**, présidente-fondatrice de l'Apne Aap Women Worldwide (Inde) ;
- **Gulnara SHAHINIAN**, rapporteur spécial des Nations unies sur les formes contemporaines d'esclavage ;
- **Cleopatra DOUMBIA-HENRI**, directrice du département des Normes, BIT – *sous réserves*.

Modérateur :

- **Alexandra BOGAERT**, journaliste reporter – Service *Société* du quotidien *Metro* (France) .

Séance de clôture à 19 h 30

*Salle 450*

#### **Intervenant(e)s**

- **Jean-Marc AYRAULT**, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole.
- **Souhayr BELHASSEN**, présidente de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme) ;
- **Jacques AUXIETTE**, président du Conseil régional des Pays de la Loire ;
- **Emmanuel DECAUX**, président du Secrétariat international permanent.

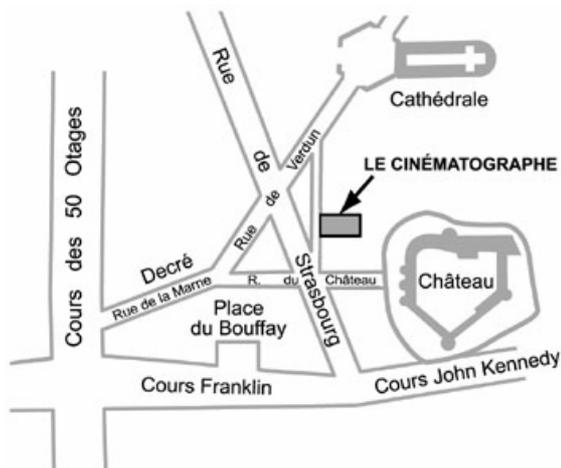
**Remise du Prix de l'édit de Nantes.**

## Cinéma

Programmation proposée par l'Association des Rencontres du cinéma espagnol de Nantes » au Cinématographe, rue des Carmélites.



- ***La perdida / La perte*** (documentaire de Javier Angulo et Enrique Gabriel, Espagne – Argentine, 2009 – 98 minutes). - Argentine, années 60-70. De nombreux intellectuels et scientifiques sont contraints à l'exil. Douze d'entre eux, ayant réussi leur vie dans leurs pays d'adoption, témoignent. Une question demeure : à quoi ressemblerait l'Argentine si elle n'avait été dépossédée de cette brillante génération, perdue à jamais. Section *Made in Spain* du Festival international du film de San Sebastián, Espagne.  
Séances : mardi 29 juin à 20 heures suivie d'un débat avec Enrique Gabriel, coréalisateur, et Javier de Lucas, directeur du Colegio de España et Haut Commissaire aux Réfugiés ; jeudi 1<sup>er</sup> juillet à 19 heures.
- ***Princesas / Princesses*** (drame de Fernando León de Aranoa, Espagne – 1 h 57 mn). - L'histoire de deux femmes, deux puttes, deux princesses. L'une, révoltée, l'autre, déracinée. Elles se rencontrent dans un contexte tendu où les filles du quartier voient d'un mauvais œil l'arrivée de prostituées émigrées.  
Séance unique : mercredi 30 juin à 21 heures.



## Programmation proposée par le Festival international du film des droits de l'Homme

Du 27 juin au 1er juillet, au cinéma le Katorza ainsi que dans le quartier Bouffay (projections plein air) dans le cadre de la semaine *Rues & vers l'Homme* par la Galerie Alain Rouzé dans le quartier Bouffay : promotion des cultures, conférences-débats, expositions et performances d'artistes, animations pour enfants...

- Trois projections dans trois quartiers de Nantes en partenariat avec les centres Accoord (Breil-Malville, La Pilotière, Bout-des-Pavés).
  - Trois projections en plein air, place Sainte Croix (quartier Bouffay).
  - Mardi 29 juin à 18 heures : *L'Affaire Coca-Cola* de German Gutierrez. Le combat de deux avocats américains travaillant pour le syndicat de l'usine d'embouteillage de Colombie dont huit dirigeants ont été assassinés... responsabilité sociale des entreprises.
- 

### **Soirée spéciale Amnesty International**

Mercredi 30 juin à 20 h 30. - Rencontre débat avec des représentants du secrétariat national et la présence de témoins-défenseurs des droits humains (800 personnes attendues) pour un temps d'échange sur un sujet en lien avec le 4<sup>e</sup> Forum mondial des droits de l'Homme.